

La fabuleuse généalogie du duc Félix de La Salle de Rochemaure.



ANNUAIRE
DE LA
NOBLESSE DE FRANCE

ET DES
MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE

PUBLIÉ PAR
M. BOREL D'HAUTERIVE

AGROTYPE-PALÉOGRAPHIE
HISTORIOGRAPHIE

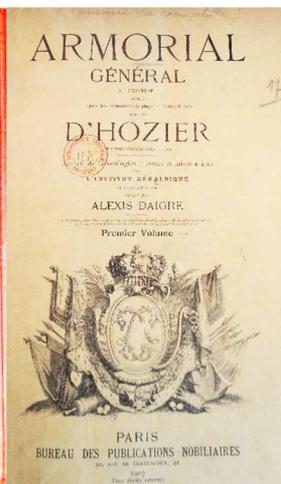
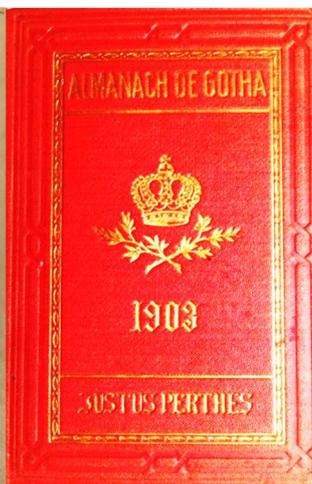
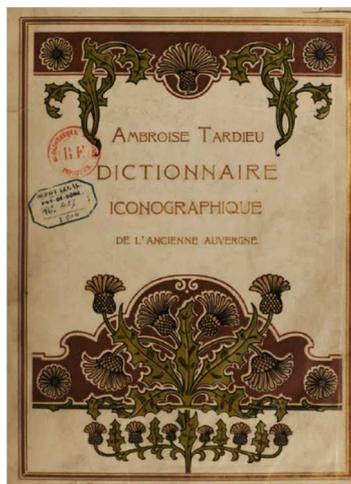
A LA BIBLIOTHÈQUE SAÏNTE-GENEVIEVE

1874

TRENTIÈME ANNÉE

PARIS

AU BUREAU DE LA PUBLICATION
RUE RICHER, 20
DENTU, LIBRAIRE | SAÏNTE, LIBRAIRE
PALAIS-BOURSE, QUAI D'ORLÈANS | RUE DU SAC, 41, ANCIEN 23
LEMOIGNE, PLACE VENDÔME, 26



La Salle-Rochemaure



A la Belle Époque, les annuaires nobiliaires sont des publications dans lesquelles chacun peut présenter la vie de ses ancêtres à sa guise moyennant une rétribution payante à l'éditeur en fonction du nombre de lignes à paraître. Seuls des cousins qui revendiquent le même patronyme ou le même titre de noblesse contestent parfois une notice et intentent des procès aux éventuels usurpateurs. Les éditeurs ont peu de pouvoir de contrôle sur le contenu de leurs publications. Certains particuliers relèvent des noms et des titres de noblesse de familles éteintes et font la course pour faire valider officiellement leur usage de ces noms et de ces titres. La compétition parfois âpre entre postulants peut là aussi se terminer par des procès.

Dans ce contexte, le duc Félix de La Salle de Rochemaure revendique, très jeune à l'âge de 16 ans, une parenté avec le Vénérable Jean Baptiste de La Salle, fondateur de l'Institution des Frères des Écoles Chrétiennes. Il revendique aussi une parenté avec Saint François de Sales, évêque de Genève, et même une parenté avec Saint Louis d'Anjou. La tradition familiale ne résiste pas longtemps aux travaux de quelques érudits et généalogistes qui démontent cette miraculeuse généalogie dès les années 1900. Le duc de la Salle a quelques difficultés à comprendre et à admettre que le texte très méticuleusement préparé par ses soins et repris dans le bref pontifical de sa nomination de duc romain en 1899 est sans valeur par rapport à des documents authentiques ou authentifiés. Dès les années 1900, toute personne avisée connaît les égarements généalogiques du duc de La Salle de Rochemaure.

Malgré ces alertes, le duc de La Salle de Rochemaure fait publier dans l'armorial d'Hozier en 1907 un fascicule dans lequel il présente en détail les différentes branches de la famille de La Salle de Rochemaure avec de nombreuses facéties. La lecture attentive des notices des annuaires nobiliaires et la confrontation de leur contenu avec les indications fournies par de multiples documents d'archives révèlent des écarts certains et importants entre les prétentions généalogiques du duc de La Salle de Rochemaure et la réalité historique. Il serait vain de relever toutes les approximations dans toutes les publications de la Belle Époque ou même dans les publications récentes. Néanmoins, certaines d'entre elles sont trop flagrantes et souvent surprenantes pour ne pas être relevées et commentées.



Galerie de M. le duc de la SALLE de ROCHEMAURE. Pl. LIV



Claude de la SALLE,
Conseiller au Grand Conseil,
sous le Roi Louis XII.



Emmanuel de la SALLE,
Baron de Lavalde, Historiographe,
capitaine de Navarre sous Louis
sous le Roi Louis XIII.



Antoinette de la SALLE,
morte en 1610, s. Anne. de Brabant.
WALLON.



Marguerite de ROCHE-AUDOUIN
épouse de 1644, morte en 1671, s.
Abbaye de la Roche, comte de Valognes.



Louis-François de la SALLE de
ROCHEMAURE, né en 1703, s. Artiste
"Châsseur de S. S. Louis XIII, etc."



Françoise de BUCHELLE de CHAZY
née, morte en 1610, s. Anne. de
Comte de la Salle de Roche-Audouin.



Benoît, baron de la SALLE
et de LAUBRIÈRE, capitaine de
la Bastille de Paris, baron de
Lafayette en 1783, s. Marquis de
l'Arche de Valenciennes.





CHATEAU DE CLANIERES
Aujourd'hui détruit





Adolphe de la SALLE de
ROCHEMAURE, mort en 1610, s.
Comte de la Salle de Roche-Audouin,
né en 1610.

19

Une des planches des portraits de la famille de La Salle de Rochemaure dans le dictionnaire iconographique d'Ambroise Tardieu.

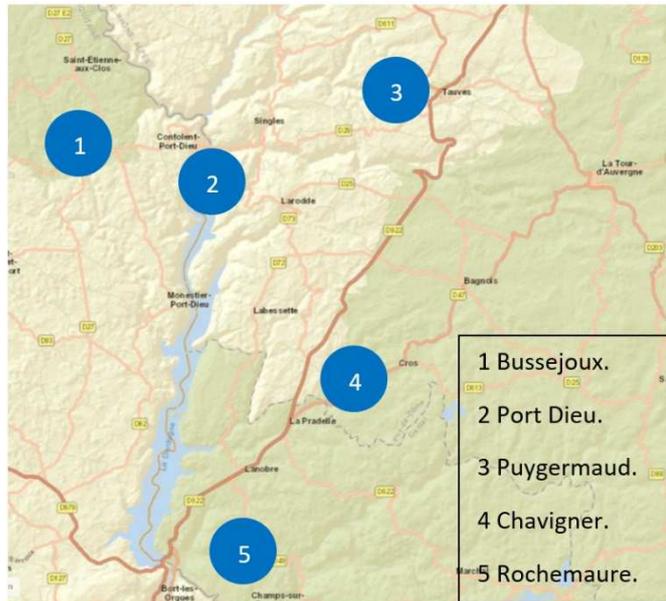


1 La famille de la Salle de Rochemaure.	5
2 L'état civil du duc Félix de La Salle de Rochemaure.	7
3 Rochemaure à Lanobre et la famille de La Salle.	8
4 La branche Guillaume de la Salle à Port Dieu.	9
5 La branche Michel de La Salle de Rochemaure et le domaine de Rochemaure.	12
6 L'étrange visite du duc de La Salle de Rochemaure à Saint Paterne.	16
7 Le père renommé à son insu.	18
8 La tante oubliée.	20
9 Le major de Brinstonehill.	21
10 L'agent comptable impérial devenu missionnaire.	23
11 Les chanoines et les abbesses.	25
12 Les cousins évêques.	27
13 L'anoblissement de la famille Ganet.	28
14 Bernard de La Salle, le capitaine de routiers.	30
15 La famille de La Salle de Rochemaure sous la Révolution.	31
16 De la généalogie falsifiée à la fantastique légende familiale.	34
17 Résumé de la généalogie devenue légende.	38



1 La famille de La Salle de Rochemaure.

Au XVIIIème et XIXème siècles, la famille de La Salle est une famille noble d'Auvergne résidant en Artense et en Ventadour sur les bords de la Dordogne (1.1). Elle possède plusieurs châteaux et seigneuries, principalement Puygermaud à proximité de Tauves et Rochemaure à côté de Lanobre, plusieurs domaines agricoles et simples résidences, à Port-Dieu, à Chavigner à proximité de Cros, à Bussejoux à proximité de Saint Etienne aux Clos.



Le déchiffrement attentif des registres d'état civil permet même de repérer du personnel de maison originaire d'une paroisse décédé dans une autre paroisse à l'occasion d'un déplacement professionnel pour le service de la famille de La Salle. Géographiquement proches les uns des autres, les domaines et les résidences sont sis sur différentes paroisses ou communes rattachées à différents diocèses (Clermont ou Limoges) ou départements (Puy de dôme, Corrèze ou Cantal). Bien sûr, les territoires des paroisses ou communes ou les rattachements administratifs évoluent au cours du temps, par exemple Lanobre paroisse de Clermont sous l'ancien régime devient commune du Cantal à la Révolution. La simple recherche d'information d'état civil, d'actes administratifs ou notariés sur un même membre de la famille de La Salle de Rochemaure localisée entre Auvergne et Limousin est un jeu de piste dans les Archives départementales des trois départements actuels. Pour faciliter les recherches, souvent des frères ou sœurs portent le même prénom. Un mariage peut être célébré dans une commune de la Corrèze et le contrat de mariage peut être passé chez un notaire d'une commune du Puy de Dôme, etc... La simple clarification de quelques branches majeures de l'ascendance paternelle du duc de La Salle de Rochemaure est une œuvre de longue haleine, mais bien plus passionnante que la recopie des assertions infondées de l'armorial d'Hozier de 1907 ou d'autres annuaires nobiliaires. En puisant les informations dans plusieurs centaines de fonds d'archives différents (1.2) et en les recoupant, il devient possible de recomposer exactement certaines parties du puzzle au nombre de pièces inconnu à ce jour.



Notes :

1.1 Il s'agit bien sûr de La famille de La Salle dont descend le duc. Il existe de nombreuses autres familles de La Salle en Auvergne sans connexion avec celle du duc de La Salle de Rochemaure. Par exemple, il existe une famille de La Salle à Vic, une autre à Ytrac, etc...

1.2 Liste non exhaustive des différents services d'archives consultés pour la production de ce livret : A.D. Allier, A.D. Cantal, A.D. Corrèze, A.D. Creuse, A.D. Eure, A.D. Indre et Loire, A.D. Puy de Dôme, A.D. Somme, A.D. Seine maritime, Archives de Paris, Archives Nationales, SHD Vincennes, Archives diocésaines de plusieurs diocèses ... Dans chaque service d'archives, plusieurs fonds ont été consultés, et dans chaque fonds plusieurs documents.



2 L'état civil du duc Félix de La Salle de Rochemaure.

Félix de La Salle de Rochemaure naît à Aurillac en avril 1856. L'acte de naissance mentionne seulement **La Salle** sans le suffixe **de Rochemaure**. Il en va de même pour tous ses actes d'état civil : l'acte de mariage à Paris en juin 1882 et l'acte de décès à Nice en janvier 1915 indiquent simplement de La Salle, sans Rochemaure. Le contrat de mariage chez maître Pitaux à Paris indique aussi simplement de La Salle. Seuls les actes de naissance des fils du duc mentionnent intégralement **de La Salle de Rochemaure**.

Autre curiosité, dans les documents administratifs de la commune de Yolet, Félix de La Salle de Rochemaure, résidant au Doux, est toujours nommé de La Salle et sa signature est systématiquement de La Salle de Rochemaure. Les autorités locales et les habitants de la commune ignorent manifestement tout de Rochemaure.

L'acte de mariage du père du duc en novembre 1852 à Yolet mentionne Louis Désiré de La Salle résidant à Bussejoux commune de Saint Etienne aux Clos en Corrèze sans citer Rochemaure. Le nom du père dans son contrat de mariage, dans son acte de naissance à Bussejoux en 1820 et son acte de décès à Bussejoux en 1878 est toujours Louis Désiré de La Salle à Bussejoux. Dans tous les autres documents, actes notariés, actes administratifs, ... le père est toujours désigné de la même façon sans indication de Rochemaure.

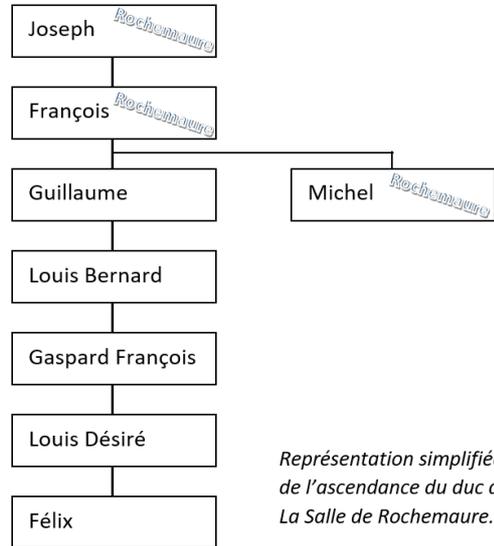
Toutes les notices nobiliaires produites par le duc Félix de La Salle mentionne le nom **de La Salle de Rochemaure**. Toutes les correspondances, toutes les chroniques mondaines dans les journaux, les articles de presse et les ouvrages nomment le duc **de La Salle de Rochemaure**. Cette situation devient intrigante quand on constate que dans la notice de l'Armorial d'Hozier publiée en 1907, toute la branche paternelle du duc Félix de La Salle de Rochemaure est de La Salle de Rochemaure en contradiction flagrante avec les actes d'état civil ou les actes notariés des ancêtres du duc. Elle devient suspecte quand on découvre que le duc de La Salle de Rochemaure rachète le château et une partie du domaine de Rochemaure à Lanobre en 1900 dans une vente aux enchères et qu'il laisse la demeure inoccupée et sans mobilier jusqu'à son décès en 1915.

Une clarification des assertions des notices nobiliaires produites par le duc de La Salle de Rochemaure lui-même et reproduites par ses hagiographes s'impose.



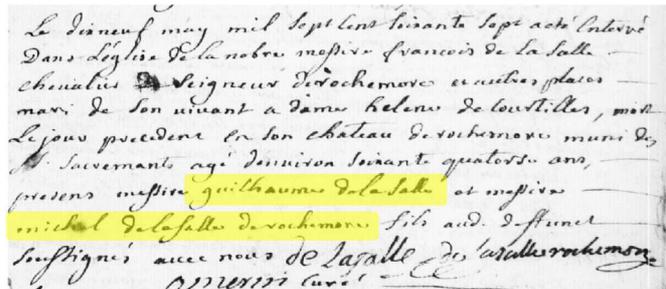
3 La famille de La Salle et la seigneurie de Rochemaure à Lanobre.

L'origine de la seigneurie de Rochemaure, sise à Lanobre, dans le patrimoine et dans le patronyme de la famille de La Salle est simple. Un ancêtre de Félix de La Salle, Joseph de La Salle, seigneur de Puygermaud et originaire de Tauves dans le Puy de Dôme, se marie en janvier 1693 avec Isabeau de Douhet, dernière héritière de Rochemaure à Lanobre. De cette union naissent plusieurs enfants. Un des fils, François, se marie avec Hélène de Courtille de Giat en février 1721. Il hérite du titre de seigneur de Puygermaud et de Rochemaure. François de La Salle de Rochemaure et sa famille partagent leur résidence entre Puygermaud et Rochemaure. Sur la fin de sa vie, dans un courrier adressé à un marchand de Tauves, il confie qu'il se retire à Rochemaure en abandonnant Puygermaud à un de ses frères prénommé aussi François.



Représentation simplifiée de l'ascendance du duc de La Salle de Rochemaure.

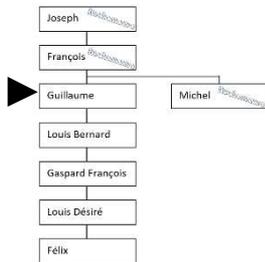
Parmi les nombreux fils de François de La Salle de Rochemaure, il convient de s'intéresser d'abord à Guillaume et à Michel, les deux fils qui ont une descendance. Tous deux sont des militaires. Guillaume de La Salle se marie avec Françoise Rousillon en 1755 et s'installe chez sa femme au bourg de Port Dieu sur les bords de la Dordogne. Michel de La Salle de Rochemaure se marie à Roannes (Loire) avec Agathe de Giry en 1761 et s'installe à Rochemaure et devient seigneur de Rochemaure. La consultation des actes sur lesquels les deux frères sont mentionnés ensemble, acte de décès de leur père en mai 1767, acte de naissance de Guillaume fils de Michel et filleul de son oncle Guillaume en février 1773, etc... montre que seul Michel se nomme de La Salle de Rochemaure ou seigneur de Rochemaure et que Guillaume se nomme de La Salle, sans fief ni seigneurie, parfois écuyer ou chevalier. A partir de là, la branche descendant de Guillaume s'appelle de La Salle, la branche descendant de Michel s'appelle de La Salle de Rochemaure ou de Rochemaure.



L'aïeul direct du duc Félix de La Salle de Rochemaure est Guillaume de La Salle à Port Dieu et non Michel de La Salle de Rochemaure, détenteur du domaine et de la seigneurie de Rochemaure. Par quel(s) subterfuge(s) le duc Félix de la Salle de Rochemaure peut-il s'approprier le patronyme de ses cousins ou relever le nom de Rochemaure potentiellement éteint ? Quels autres subterfuges utilise-t-il pour abuser ses interlocuteurs et, au final, s'abuser lui-même ? Les traces écrites claires, nombreuses et concordantes permettent de démêler l'écheveau embrouillé constitué par le duc de la Salle de Rochemaure lui-même.



4 La branche Guillaume de La Salle à Port Dieu.



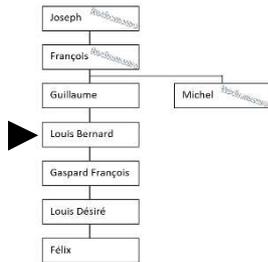
Guillaume de La Salle naît en mai 1724 au château de Rochemaure paroisse de Lanobre. Il se marie avec Françoise Roussillon en novembre 1755 à Port Dieu. Il est alors ancien lieutenant d'infanterie au régiment royal comtois. Sa femme apporte par contrat de mariage plusieurs domaines sis à Port Dieu ou à proximité, et le domaine de Chavigner à Cros, paroisse du diocèse de Clermont, aujourd'hui commune du département du Puy de Dôme (4.1).

Pour comprendre la position de Guillaume de La Salle à Port Dieu, il convient d'abord d'évoquer le prieuré à Saint Martin. L'histoire du prieuré, décrite dans plusieurs ouvrages, et l'histoire du village de Port Dieu sont intimement liées. Port Dieu est un village sur les bords de la Dordogne doté d'un pont qui permet de franchir la rivière et de passer de l'Auvergne au Limousin. Le prieuré, construit sur un piton rocheux avec un donjon et des fortifications au-dessus de la Dordogne, est une place forte pour protéger les populations avoisinantes. Le prieuré exerce des prérogatives seigneuriales sur les terres et les villages alentours, Port-Dieu, Saint Etienne aux Clos et Bussejoux, etc... Les chapelles construites dans les villages proches sont des succursales du prieuré. Ainsi, les habitants de Port Dieu disposent de la chapelle des manants à proximité du prieuré, les habitants de Bussejoux disposent d'une chapelle à Bussejoux, etc... Quelques paroisses et abbayes de la contrée relèvent aussi du prieuré de Port Dieu.



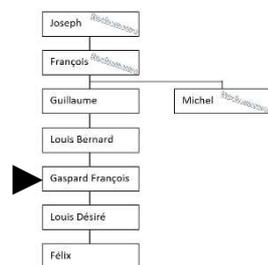
Le duc de La Salle écrit dans différents documents que Guillaume de La Salle hérite de la seigneurie de Port Dieu par son épouse Françoise Roussillon, petite nièce du dernier prieur de l'abbaye dom Feuillac. Il n'en est rien, et c'est tout le contraire qui se déroule. Dans les fonds des archives départementales de la Corrèze sur la deuxième moitié du XVIIIème siècle, on peut repérer un certain Germain Chataigner de la Chataigneraie, évêque de Saintes détenteur des droits du prieuré de Port Dieu, qui ne manque pas une occasion d'intenter des procès à beaucoup de personnes, dont plusieurs habitants de Bussejoux, Saint Etienne aux Clos, Port Dieu ... et à Guillaume de La Salle, l'aïeul du duc de La Salle de Rochemaure, pour faire valoir ses prérogatives. La simple liste des procès disponible dans les archives est suffisamment éloquente pour comprendre qui exerce l'autorité seigneuriale dans la contrée.

En fait, Guillaume de La Salle, militaire à la retraite, vit dans une belle demeure du bourg de Port Dieu appartenant à sa femme, Françoise Roussillon (4.2). De son union avec Françoise Roussillon naissent sept enfants : Louis Bernard, Jeanne Françoise, Marie Agathe, Françoise Michelle, Marie Jeanne, Jeanne Rose, Pierre Joseph. Françoise Roussillon décède en septembre 1801 et lègue à ses enfants ses biens immobiliers : une maison et des prés au bourg de Port Dieu, le domaine de Saint Martin, le domaine de Confolent, le domaine de Chavigner à Cros. Son mari Guillaume de La Salle décède dans la maison de Port Dieu en 1816 et lègue à son fils Louis Bernard une somme d'argent.



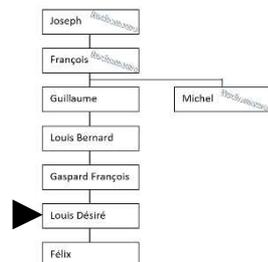
L'arrière-grand-père du duc, Louis Bernard de La Salle, naît à Port Dieu en novembre 1756. Il se marie avec Jeanne Maximilienne de Courtille à Giat (Puy de Dôme) en 1786. Il s'installe dans la demeure de Chavigner à Cros dans le Puy de Dôme. Sa famille et son épouse résident aussi à Feydet, commune de Giat.

En octobre 1787, Louis Bernard de La Salle est coopté comme membre du collège de la noblesse de l'élection de Riom pour représenter le canton de Tauves. A cette occasion, il devient « seigneur » de Chavigner et le manoir devient « château » alors que jusque-là la famille Roussillon propriétaire du domaine est notée bourgeoise dans les documents du XVIIIème siècle. Louis Bernard de La Salle n'est pas élu député représentant la noblesse d'Auvergne à l'Assemblée Nationale comme le prétend le duc de La Salle de Rochemaure dans ses publications. Il est maire de Cros de 1816 à 1830. Il signe les actes d'état civil de sa commune du nom de La Salle ou comte de La Salle. Il décède en 1839 à Chavigner.



Le grand-père du duc, Gaspard François de la Salle, fils du précédent, naît à Giat. Quand il se marie avec sa cousine Jeanne Françoise Ombeline Gannet à Saint Etienne aux Clos en 1818, il est lieutenant de gendarmerie habitant à Yssingeaux en Haute Loire. Il est déjà veuf d'un premier mariage avec Marie Anne de Bort resté sans postérité. De sa nouvelle union, naissent deux enfants Louis Désiré, et Clémence, tous deux déclarés à Saint Etienne aux Clos en Corrèze (4.3). Avec sa famille, Gaspard François de La Salle partage sa résidence entre le domaine de Bussejoux à Saint Etienne aux Clos et le domaine de Chavigner à Cros chez son père (4.4).

Dans les années 1840, il se lance dans des travaux d'exploration de gisements de plomb argentifère à Saint Etienne au Clos et sur les bords de la Dordogne. Il décède en 1845 en laissant à ses enfants une dette conséquente suite à un emprunt contracté pour financer ses travaux de prospection minière.



Louis Désiré de La Salle, le père du duc, est maire de Cros de 1848 à 1850. Il gère les biens et les affaires reçus de ses parents : des domaines agricoles sur les bords de la Dordogne, à Saint Etienne aux Clos et à Port Dieu, des domaines agricoles en Artense, à Cros, Picherande et Lanobre (domaine de Maison Neuve), et un vignoble et une exploitation agricole dans le Médoc, à Arsac et Cantenac.

Toute l'ascendance paternelle du duc Félix de La Salle de Rochemaure jusqu'à Guillaume de La Salle compris, soit quatre générations, est totalement étrangère au domaine de Rochemaure et à la seigneurie de Rochemaure.



Notes :

4.1 : Sous l'ancien régime, Port Dieu est rattaché au diocèse de Limoges pour les affaires civiles et religieuses, à Clermont pour les affaires fiscales, et à Ussel et Bordeaux pour les affaires judiciaires, et est aujourd'hui commune du département de Corrèze.

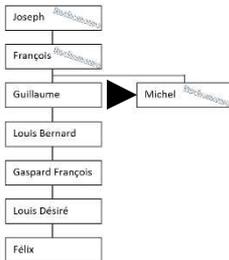
4.2 Le bourg de Port Dieu est aujourd'hui englouti sous les eaux de la retenue du barrage de Bort. Les restes du prieuré sur le piton rocheux peuvent encore se visiter.

4.3 Louis Désiré et Clémence de La Salle ont plusieurs frères et sœurs décédés jeunes : Jean Baptiste de La Salle naissance en novembre 1822 à Bussejoux, décès en Août 1825 à Chavigner, Françoise Athenase de La Salle, naissance en janvier 1825 à Bussejoux, décès en septembre 1826 à Chavigner, Ferdinand Georges Gabriel de la Salle, naissance en septembre 1827 à Bussejoux, décès en mai 1832 à Chavigner.

4.4 Bussejoux, village de Saint Etienne aux Clos, possède une chapelle et un cimetière, mais ne possède aucun château, et n'est pas le siège d'une seigneurie.



5 La branche Michel de La Salle de Rochemaure et le domaine de Rochemaure.



Michel de La Salle naît à Tauves en mai 1729. A son mariage en 1761 à Roanne, il est capitaine d'infanterie. Au décès de son père, il devient seigneur de Rochemaure et de Puygermaud. En mai 1789, il acquiert la seigneurie des Granges à Tauves pour 200 000 livres. Pour financer cette opération en 1791, il souscrit des billets à ordre à échéance du 1^{er} mai de chaque année de 1793 à 1799 pour un total de 73 850 livres auprès de son vendeur de Castries. En germinal de l'an II, il assiste au château de Rochemaure à la mise sous scellés des affaires de ses fils exilés. Il décède en son domicile situé à Rochemaure à Lanobre en fructidor de l'an V (voir 15 infra).

De son union avec Agathe de Giry naissent plusieurs enfants : Joseph, Marie Anne, Jean Baptiste, Guillaume, ...

Joseph, fils aîné, entre au Royal Comtois en décembre 1785 à l'âge de 16 ans et demi. Il est nommé sous-lieutenant en août 1786. En avril 1791, il émigre et rejoint la coalition d'Auvergne à Coblençe. Il fait les campagnes de 1792 à 1797 dans l'armée de Condé. En décembre 1797, il est licencié. De retour en France, il sert pour le roi dans les rangs des royalistes du midi de 1798 à 1800. En juin 1814, il est nommé garde du corps du Roi dans la Compagnie Ecossoise. En 1816, il est nommé lieutenant du roi et devient commandant de la ville de Dieppe occupée par des troupes étrangères après la chute de Napoléon. En 1819, il est nommé à La Fère. Il ne rejoint pas son nouveau poste. Il est alors mis en retraite au mois de juillet.

A son retour d'exil, en fructidor de l'an 7, Joseph de La Salle de Rochemaure se marie avec Henriette Desmares des Trébons à Belleville (5.1). Il réside tantôt à Paris-Belleville, tantôt au Mesnil-Goherel à Gonnevillle sur Scie en Normandie où il partage les événements familiaux avec son beau-frère, Charlemagne Grandin de Raimbouville (et/ou du Parc). La naissance de son fils Alfred François en septembre 1800 et celle de sa fille Charlotte Euphrosine en mai 1804 sont déclarées à Gonnevillle sur Scie. La naissance de sa fille Marie Mélitte est déclarée à Lanobre en décembre 1802. Les deux beaux-frères sont l'un pour l'autre les témoins des grands moments de leur vie de famille (5.2). Henriette Desmares des Trébons décède en juillet 1816 à Gonnevillle sur Scie.

En 1809, Joseph de La Salle de Rochemaure échange le domaine de Rochemaure à Lanobre avec la belle famille de sa sœur Marie Anne, le beau-père Jean Brun et le mari Denis Brun. Cette opération lui permet de liquider les droits de succession de ses oncles et tantes sur le domaine de Rochemaure.

En 1820 il acquiert « la terre de la Motte » et s'installe à Saint Quentin Lamotte Croix au Bailly, à la limite entre les falaises de la côte normande et la baie de Somme. Il devient maire du village. Comme officier de l'état civil, il se nomme comte de La Salle de Rochemaure et signe le plus souvent comte de Rochemaure et de temps en temps comte de La Salle de Rochemaure. Charlemagne Grandin de



Chateau de Saint-Quentin-Motte-Croix-au-bailly.



Raimbouville décède chez son beau-frère en février 1823. Joseph de La Salle de Rochemaure décède en juillet 1834.

Marie-Anne, fille de Michel de La Salle de Rochemaure, naît à Rochemaure en février 1778. Elle se marie avec Denis Brun à Lanobre en fructidor de l'an XII en présence de ses frères Joseph, Jean Baptiste et Guillaume (ses père et mère sont alors décédés). Elle réside à Rochemaure et ensuite dans une maison du bourg de Lanobre où elle décède en 1840.

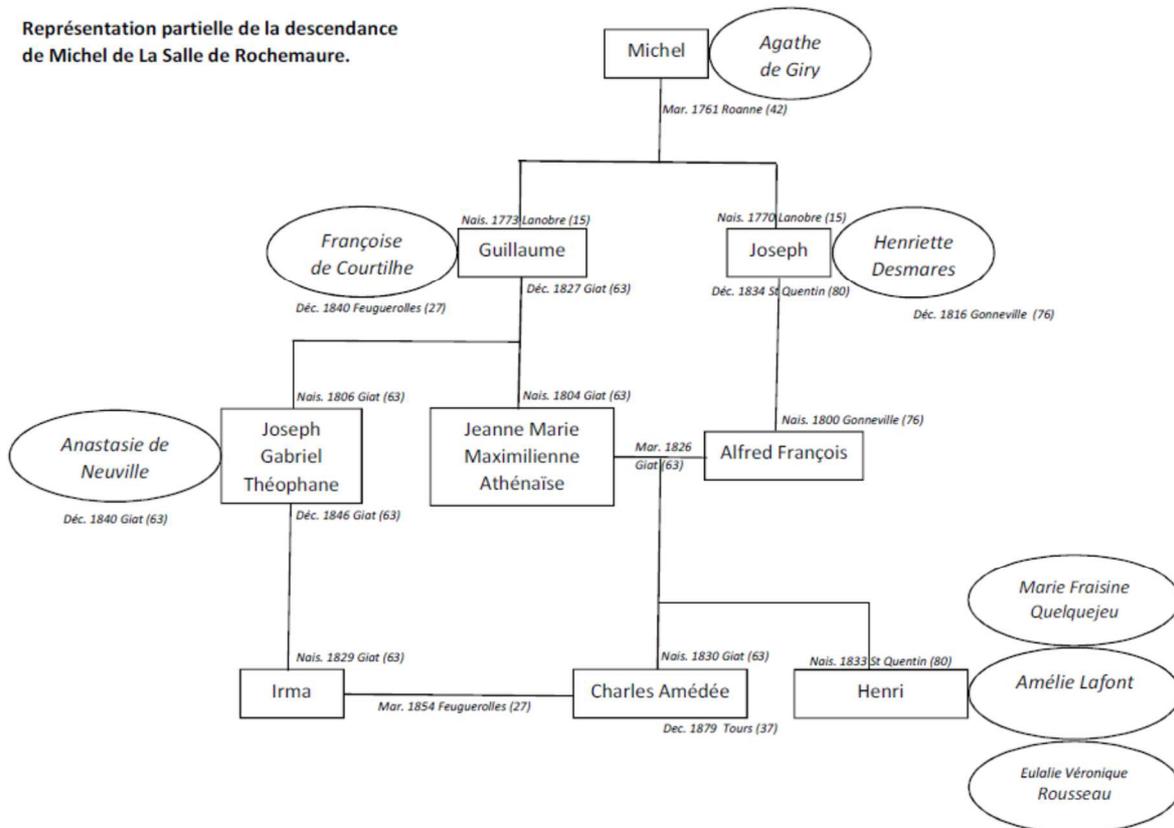
En avril 1829, Marie Anne de La Salle-Brun, veuve de son mari, vend le domaine de Rochemaure et le château à un notaire de Bort. En juillet 1858, le domaine est à nouveau vendu. En décembre 1862, une famille originaire d'Eygurande en Corrèze sans aucun lien avec la famille de La Salle achète l'ensemble de Rochemaure à un banquier de Bort. En octobre 1900, à la vente aux enchères du domaine suite à un héritage compliqué, le comte de La Salle de Rochemaure, ainsi noté dans les documents, acquiert le lot contenant le château pour 35 100 francs.



Jean Baptiste de La Salle de Rochemaure, célibataire, chevalier de Saint Louis, réside au bourg de Lanobre où il décède en 1842 (voir infra sa biographie détaillée en 10).

A ce stade, il est utile d'explorer plus en détail une partie de la descendance de Michel de La Salle de Rochemaure pour comprendre une des manœuvres du duc de La salle de Rochemaure destinée à escamoter cette branche dans les notices nobiliaires.

Représentation partielle de la descendance de Michel de La Salle de Rochemaure.



1^{ère} période : Giat (Puy de Dôme). Guillaume de La Salle de Rochemaure, fils de Michel à ne pas confondre avec son oncle et parrain de Port Dieu, se marie avec Françoise de Courtilhe de Giat, sœur de Jeanne Marie Maximilienne mariée à son cousin Louis Bernard de La Salle (voir 4 supra). Il vit à Giat.



Guillaume a, entre autres, un fils Joseph Gabriel Théophile et une fille Jeanne Marie Maximilienne Athenaise. Joseph Gabriel Théophile se marie avec Anastasie de Neuville, il vit à Giat et a une fille Irma.

François Alfred de La Salle de Rochemaure, fils de Joseph le normand, revient à Giat et se marie avec sa cousine Jeanne Marie Maximilienne Arthenaise à Giat. De cette union, naissent deux fils, Charles Amédée à Giat en 1830, et Henri à Saint Quentin Lamotte Croix au Bailly en 1833, et plusieurs filles.

2^{ème} période : Feuguerolles (Eure). Après le décès de Joseph de La Salle de Rochemaure en 1834 et la vente du domaine de Saint Quentin Lamotte Croix au Bailly en 1835, François Alfred de La Salle de Rochemaure et sa famille s'installent à Feuguerolles, dans l'Eure en Normandie. A Feuguerolles, Charles Amédée se marie avec sa cousine Irma qui a rejoint ses cousins après les décès de ses parents à Giat. François Alfred de La Salle de Rochemaure est maire de Feuguerolles de 1840 à 1855.

3^{ème} période : Tours (Indre-et-Loire). Toute la famille de François Alfred de Rochemaure quitte ensuite Feuguerolles pour s'installer à Tours. En 1866 François Alfred de La Salle de Rochemaure et toute sa famille, sa femme, ses fils avec leur femme, et sa fille, vivent sous le même toit, rue du Belvédère à Tours. Charles Amédée de La Salle de Rochemaure est employé aux Chemins de Fer. Il décède à Tours en 1879. Son frère Henri de La Salle de Rochemaure se marie avec Marie Fraisine Quelquejeu et a un emploi aux Postes de Laval. Sa femme décède. Il se marie en secondes noces à Vendôme avec Amélie Lafont, fille du proviseur du lycée et ancien professeur de belles lettres. Il s'installe chez son père rue du Belvédère à Tours où il a toujours un emploi aux Postes. Plus tard, il s'installe à Saint Patern en Indre et Loire comme industriel. Sa deuxième femme décède à Saint Patern. Henri de La Salle de Rochemaure se marie une troisième fois à Paris en 1900 avec Eulalie Véronique Rousseau issue d'une famille de négociants en vins à Bercy.

Avertissement au lecteur ou au chercheur curieux : Michel de La Salle de Rochemaure et Agathe de Giry ont deux fils prénommés Joseph nés à Lanobre au château de Rochemaure. Dans ce document, Joseph désigne l'ainé né en mai 1770. Joseph le cadet, né en janvier 1780 et souvent seul mentionné dans des arbres généalogiques de la famille de La Salle de Rochemaure, est provisoirement oublié dans ce document.



La scission entre la branche de La Salle descendant de Guillaume à Port Dieu et la branche de La Salle de Rochemaure descendant de Michel à Rochemaure peut s'illustrer et se résumer simplement en observant les signatures des descendants de chaque branche qui sont maires de différentes communes à la même époque et qui apposent leur nom complet dans les registres d'état civil.

Branche Guillaume de La Salle.

Branche Michel de La Salle de Rochemaure.

Louis Bernard, maire de Cros. 1825-1830

Joseph, maire de Saint Quentin Lamotte Croix au Bailly.

Louis Désiré, maire de Cros. 1845-1850

Alfred François, maire de Feuguerolles.

Notes :

5.1 À cette époque, Belleville est une commune indépendante de Paris.

5.2 Charlemagne Grandin de Raimbouville est aveugle de naissance et ne peut signer aucun document.



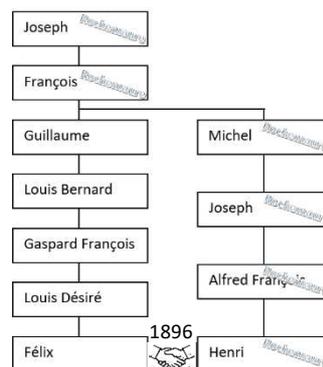
6 L'étrange visite du duc de La Salle de Rochemaure à Saint Paterne.

Dans Le Gaulois du 9 octobre 1896, la rubrique *Renseignements utiles déplacements et villégiatures des abonnés* mentionne « comte de la Salle de Rochemaure à Saint Paterne ». Que peut donc aller faire le comte Félix de la Salle de Rochemaure à Saint Paterne, paisible bourgade d'Indre et Loire totalement inconnue comme lieu de villégiature de l'aristocratie parisienne ? L'objet de ce déplacement ne peut être qu'une rencontre avec le lointain cousin Henri de La Salle de Rochemaure, arrière-petit-fils de Michel de La Salle de Rochemaure.

Après avoir occupé différentes situations dans l'Administration des Postes à Laval, Tours, Dax, Pauillac, Blois, Mont de Marsan, ... Henri de La Salle de Rochemaure poursuit sa carrière comme industriel fabricant et distributeur de biblorhaptés servant à classer lettres et factures. Il dépose plusieurs brevets. Sa société « *Rochemaure et Compagnie* » est répertoriée dans différents annuaires du commerce et de l'industrie. Il propose une gamme de produits comprenant les modèles Chicago, Bossuet, Happeur Franco-Russe. En mai 1895, il participe à l'exposition d'Angers. En 1896, il déplace les ateliers de fabrication de biblorhaptés d'Angers à Saint Paterne.



Quel peut être le contenu de l'échange entre les deux lointains cousins, l'un industriel âgé de plus de 60 ans, l'autre oisif âgé de 40 ans ? Plus sûrement des discussions sur la généalogie de la famille de La Salle de Rochemaure que des négociations commerciales pour l'achat de plusieurs biblorhaptés destinés à classer les documents de famille au château de Clavières à Ayrens.



Que reste-t-il de cet échange dans les nouvelles versions de notice nobiliaire préparées par le duc de La Salle de Rochemaure ? Rien. Ce cousin est ignoré et son ascendance est tronquée dans les notices publiées après la rencontre. En complément des publications commerciales régulières dans les annuaires spécialisés, ce cousin continue de manifester son existence en annonçant son nouveau mariage à Paris dans *Le Journal* du 14 mai 1900. La cession de ses activités commerciales rue Parmentier à Paris en 1904 fait aussi l'objet de plusieurs publications dans la presse.

Dans l'armorial d'Hozier de 1907, la notice soigneusement préparée par le duc Félix de La Salle de Rochemaure indique l'extinction de la branche de Michel de La salle de Rochemaure en 1875 en précisant que François-Albert, père du cousin rencontré à Saint Paterne en 1896, décède sans postérité ! Au passage, la branche de La Salle de Rochemaure descendant de Michel devient de La Salle-Feydet (6.1). Cette manœuvre est d'autant plus grossière que le duc de la Salle de Rochemaure fait mentionner le vicomte et la vicomtesse de La Salle de Rochemaure sur le faire-part de décès de sa mère à Paris en avril 1885. Il ne peut désigner sous

... Le Vicomte et la Vicomtesse de la Salle de Rochemaure. Le Général de Division de Chabron, Sénateur, a l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de Madame Marie Françoise de Pollalion de Glavenas de Sals du Doux, l'épouse de Louis Bernard Désiré Comte de la Salle de Rochemaure,



ces titres que ses lointains cousins François Albert de La Salle de Rochemaure et son épouse Amélie Lafont.

Le duc Félix de La Salle de Rochemaure escamote complètement la branche de Michel de La Salle de Rochemaure, branche officielle de Rochemaure et non encore éteinte, pour se présenter comme dernier, unique et authentique descendant de la maison La Salle de Rochemaure et pour recomposer entièrement son ascendance paternelle.

Note :

6.1 Feydet est un domaine à Giat de la famille de Courtille plusieurs fois alliée à la famille de La Salle : deux cousins de La Salle ont épousé deux sœurs et leur grand-père a épousé une de leurs grands-tantes.



7 Le père renommé à son insu.

Au vu des éléments déjà exposés, une interrogation émerge : quand et comment le jeune comte Félix de La Salle s'approprie-t-il le patronyme de Rochemaure ? ou, formulé différemment, quelle démarche conduit le jeune comte de La Salle à compléter son patronyme par de Rochemaure ?

Cette question est d'autant plus justifiée que le jeune comte Félix de La Salle a très peu connu son père. Ce dernier est momentanément absent à la naissance de son fils, il est absent aux recensements de sa famille au Doux en 1861, ... Les actes notariés postérieurs à son mariage le mentionnent résidant à Bussejoux, etc...

En 1872, à l'âge de 16 ans, le jeune comte se présente comme seul héritier et unique représentant de la maison de La Salle de Rochemaure alors que son père Louis Désiré décède 6 ans plus tard en 1878 ! Dans d'autres notices nobiliaires postérieures, il ne propose que trois dates différentes, toutes inexactes, pour le décès de son père. La lecture des écrits du duc révèle encore quelques autres contradictions. Suivant les circonstances, les papiers de famille ont brûlé lors des incendies des châteaux de Chavigner et de Rochemaure à la Révolution, ou bien se retrouvent miraculeusement transférés et préservés au château de Clavières où, selon toute vraisemblance, son père n'a jamais mis les pieds.

En mai 1872, Louis Désiré de La Salle complète et signe un pouvoir accordé à sa femme pour réaliser les opérations d'inventaire et de liquidation de succession suite au décès de sa belle-mère, Jeanne Emilie de Sales baronne de Glavenas. Il est nommé Louis Désiré de La Salle de Rochemaure dans le texte rédigé par le clerc de notaire d'Aurillac. Après avoir complété le document de sa main, il signe simplement *Louis Désiré comte de La Salle*. Tout porte à considérer que ce choix du nom Rochemaure a été fait à l'insu de la personne concernée. Ce même document indique aussi que les parents sont séparés de corps et de biens par décision du Tribunal Civil de Bordeaux depuis une dizaine d'années.

La lecture des documents de la naissance de Félix de La Salle en avril 1856 à Aurillac révèle une situation encore plus étrange. Pour l'état civil, le nouveau-né et son père s'appellent de La Salle. Sur l'acte de baptême, le nouveau-né et son père s'appellent de La Salle de Rochemaure. Le père est absent aux deux cérémonies. Et pourtant, les actes de mariage de l'état civil et des registres paroissiaux d'Yolet en novembre 1850 sont concordants : le marié est Louis Désiré de La Salle natif de Bussejoux, commune ou paroisse de Saint Etienne aux Clos en Corrèze, et résidant à Chavigner, commune ou paroisse de Cros dans le Puy de Dôme.

L'ensemble des éléments accessibles dans les archives publiques portent à considérer que la mère ou la grand-mère du jeune Félix de La Salle choisissent et adoptent le nom de La Salle de Rochemaure pour leur fils ou petit fils à l'insu de son père. ***Le patronyme de La Salle de Rochemaure serait-il un stratagème utilisé par la mère et la grand-mère du jeune comte Félix de La Salle pour lui cacher la véritable existence de son père ?***



8 La tante oubliée.

Clémence de La Salle est la sœur de Louis Désiré de La Salle. Elle est née en 1831 à Saint Etienne aux Clos. Elle est la tante paternelle du comte Félix de La Salle.

Elle est présente au mariage de son frère Louis Désiré de La Salle en 1850 au château du Doux à Yolet. Elle se marie en 1856 avec Antoine Méchin. Elle réside ensuite aux Quatre-Vents, commune de Bagnols (Puy de Dôme), juste à côté de Cros.

Le Moniteur d'Issoire est un hebdomadaire spécialisé dans les publications judiciaires, annonces légales et avis divers. Dans son édition du premier Août 1888, le Moniteur publie une annonce « *Vente par suite d'une saisie immobilière en cinq lots 1° d'un beau et riche corps de ferme comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation... 2° d'immeubles en nature de pré, terre, pâture et bois taillis, le tout situé dans les dépendances de la commune de Bagnols, canton de Latour d'Auvergne, arrondissement d'Issoire* ». La partie introductive de l'annonce informe le lecteur qu' « *Il a été procédé aux requêtes, poursuites et diligences de monsieur Martin Thévenon, frère des écoles chrétiennes, en religion frère Hélienien, demeurant à Clermont-Ferrand, agissant en qualité d'économiste du pensionnat de la dite congrégation de Clermont-Ferrand. ... sur et contre : Antoine Méchin, époux de Clémence de la Salle, propriétaire, demeurant aux Quatre-Vents, commune de Bagnols, Partie saisie défaillant, d'autre part...* ».



A ce moment-là, Clémence de La Salle ignore sûrement tout des excellentes relations de son neveu avec les institutions religieuses qui poursuivent son mari de leur âpre intransigeance procédurière. Le neveu ignore les difficultés de sa tante avec les institutions qu'il affectionne et courtise, ou peut être ignore-t-il simplement l'existence de sa tante ?

Quelques années plus tôt, le duc de La Salle de Rochemaure omet de mentionner sa tante, son mari et leurs enfants sur le faire-part de décès de sa mère en 1885. Par contre, il n'oublie ni le marquis de Selve d'Audeville, ni le commandant Ordolot des Essarts, ... alliés à la famille Pollalion de Glavenas par la famille La Salle bien plus éloignés que la belle-sœur de la défunte. Peut-être, le nom Méchin de La Salle des Quatre Vents fait « éventé ».

Antoine Méchin, expert géomètre, décède à Clermont en mars 1890. Clémence de La Salle décède à l'hôpital de Vichy en juin 1898.

La tante Clémence de La Salle a une vie tellement ordinaire et tellement éloignée du high life du duc Félix de la Salle de Rochemaure à Paris qu'il convient de l'escamoter de la brillante généalogie familiale.



9 Le major de Brinstonehill.

Saint Christophe est une île des Caraïbes disputée entre les anglais et les français au XVIIIème siècle. Les archives de la Marine d'Outre-Mer possède un dossier sur N. de La Salle de Rochemaure qui a participé aux opérations françaises sur cette île.

Résumé de la carrière militaire dans la marine de N. de La Salle de Rochemaure: enseigne le 4 octobre 1757, lieutenant le 11 février 1758, capitaine le 15 juillet 1773, capitaine commandant le Royal Comtois le 5 juin 1776. Les éditions annuelles de La revue Etat militaire de France permettent de suivre les affectations successives du 76ème Royal Franc Comtois et la présence de N. de La Salle de Rochemaure dans cette unité : 1774 Lille, 1776 Valenciennes, 1778 Boulogne, 1782 1^{er} bataillon à Chatellerauld, 2^{ème} bataillon à la Grenade, ...

Dans *Le journal politique ou Gazette des Gazettes*, février 1776, le chevalier de la Salle de Rochemaure présente à Mgr le comte d'Artois le modèle d'une frégate de 40 pièces de canon, exécutée par lui-même avec la plus extrême justesse, dans les proportions de trois lignes pour pied.

En 1882, il s'illustre lors du siège de Saint Christophe face au blocus des anglais et face à la guérilla des nègres marrons en rétablissant l'approvisionnement en eau de sa garnison. Il devient alors major de Brinstonehill. Il doit mettre fin à sa carrière militaire pour raison de santé et reçoit alors une pension militaire.



Selon le duc Félix de La Salle de Rochemaure, c'est ainsi qu'un de ses aïeux participe à la libération des Etats Unis d'Amérique face aux Anglais aux cotés de La Fayette. Des dossiers conservés aux archives du SHD de Vincennes permettent d'identifier le major de Brinstonehill et de compléter sa carrière.

Jean François de La Salle de Rochemaure, né à Lanobre en janvier 1740, est le très jeune frère de Guillaume et de Michel de La Salle de Rochemaure. Il est aussi le frère de Jean Baptiste de La Salle, né à Lanobre en mai 1723. Ce frère plus âgé fait une carrière militaire comme major au Royal Comtois. En 1756, il participe au débarquement des troupes françaises sur l'île de Minorque qui est sous contrôle britannique à cette époque. En 1757, il décède de soif et d'épuisement au siège du fort Saint Philippe à Mahon. Jean François prend alors la place de son frère Jean Baptiste au sein du Royal Comtois (9.1).

La carrière militaire de Jean François de La Salle est brillante. Par contre, ses conditions d'existence sont miséreuses. En garnison à Collioure, il reste dans sa chambre pour ne pas ruiner son vieil uniforme bien fatigué payé par sa famille. Sans aucune aide de sa famille, il emprunte des petites sommes à ses collègues officiers pour subvenir à ses dépenses courantes. Plutôt que d'attendre des jours meilleurs pour être remboursés, ses collègues préfèrent abandonner leurs créances.

Après avoir quitté le Royal Comtois pour cause de maladie avec une pension de 400 livres en 1784, Jean François de La Salle de Rochemaure prend le commandement de Saint Florent sur l'île de Corse avec un traitement de 4 800 livres en 1786.

Il est présent au mariage de Louis Bernard de La Salle avec Jeanne Maximilienne de Courtilhe de Giat en avril 1786. Il est aussi présent au baptême de Marie Maximilienne de La Salle à Giat en 1787, premier enfant issu de ce mariage.



En 1793, après 33 années de service et 14 années de campagne, le citoyen Lasalle Rochemaure prend sa retraite avec une pension de 4 800 livres. Il se retire à Clermont en Auvergne. En l'an 9, la pension de retraite est convertie en solde de retraite de 1 500 francs (1 livre vaut à peu près 1 franc). Il complète sa pension de militaire par quelques modestes rentes issues des parts d'héritages de sa famille mises en commun avec ses sœurs, elles aussi installées à Clermont après avoir quitté l'abbaye de La Vassin à la révolution (voir 11). Jean François de La Salle de Rochemaure décède à Clermont en mars 1827 à l'âge de 87 ans.

Note :

9.1 Le duc de La Salle de Rochemaure attribue par erreur la date et le lieu de naissance du major Jean Baptiste de La Salle de Rochemaure à autre Jean Baptiste de La Salle, vicaire général de Vienne en Dauphiné, né en 1931 à Tauves.



10 L'agent comptable impérial devenu missionnaire.

Dans la revue *L'Auvergne historique, littéraire et artistique* de 1897 publiée chez Louis Jouvét à Riom, l'article *Les sociétés contre-révolutionnaires en Auvergne à la fin du XVIIIème siècle* décrit en détail l'organisation de mouvements monarchistes souvent oubliés des historiens. Parmi les différentes sociétés, l'Agence Royale d'Auvergne, ex Institut Philanthropique, présidée par Le Brun de Chards, fédère et encadre les volontaires prêts à préparer une insurrection armée avec pour objectif de rétablir la monarchie et l'ancien régime. Dans la liste des membres de cette association on trouve un certain de La Salle de Rochemaure devenu agent comptable au haras de Tarbes.

En 1806, l'officier de cavalerie à la retraite La Salle de Rochemaure s'engage dans une nouvelle carrière au sein des haras impériaux récemment réorganisés par Napoléon pour améliorer les races régionales. L'armée a besoin de chevaux de qualité tant pour la cavalerie que pour le train, et les chevaux réquisitionnés dans les élevages sont peu performants.

Habitant Rochemaure près Bort, le chevalier de La Salle fait acte de candidature comme régisseur des haras d'Aurillac auprès du Ministère de l'Intérieur. Après l'évocation de plusieurs affectations éventuelles, les haras de Saint Lo ou de Tervuren, le Ministère de l'Intérieur lui attribue un premier poste au haras de Tarbes en tant qu'agent comptable pour servir efficacement son compatriote le comte de Bonneval directeur du Haras (10.1). En 1810, il obtient une promotion à Tarbes comme agent comptable de première classe. En 1814, du fait de vacances de postes successives, il assure aussi la fonction de chef de dépôt adjoint à Tarbes. En mars 1815, il est fait chevalier de l'ordre de Saint Louis en tant qu'ancien officier.



En 1816, les haras royaux procèdent à une vaste réorganisation. Les règles de fonctionnement des services et les domaines de compétence sont ajustés et précisés. Une importante réaffectation du personnel cadre et dirigeant est alors opérée. L'officier de La Salle, « *sujet méritant et digne à tous égards de la bienveillance du ministre de l'agriculture* », quitte Tarbes pour devenir Inspecteur au haras d'Arles. Comme inspecteur du haras d'Arles, de La Salle se montre « *un sujet extrêmement recommandable qui s'acquitte avec zèle et exactitude de ses devoirs* ». Malheureusement, l'arrondissement dépendant d'Arles est très vaste. Il couvre les départements des Bouches du Rhône, du Gard, du Var, du Vaucluse, des Basses Alpes. Les étalons à gérer sont peu nombreux en comparaison d'autres arrondissements. Sollicitée à plusieurs reprises, l'administration des haras se montre réticente à octroyer un complément de rémunération à l'inspecteur La Salle pour le défrayer « *des tournées dispendieuses sur cinq départements* ». L'arrondissement d'Arles coûte cher au vu de résultats modestes.

En 1825, La Salle est promu chef du dépôt des étalons d'Arles. En 1827, La Salle, perclus de rhumatismes causés par ses anciennes blessures de guerre, demande à faire valoir ses droits à la retraite.

En fait, l'officier de cavalerie reconverti en cadre des haras, comme beaucoup de ses collègues à l'époque, est Jean Baptiste de la Salle de Rochemaure, fils de Michel et frère de Joseph le normand



(10.2). Pour sa retraite il se retire à Lanobre. Il décède dans une maison du bourg de Lanobre en novembre 1842. Il lègue ses biens à ses neveux de Giat.

Sous la dictée du duc de La Salle de Rochemaure, Jean Baptiste Serres écrit une biographie bien singulière de Jean Baptiste de La Salle de Rochemaure (tome 4 de *l'Histoire de la révolution en Auvergne* p75 et sq.) :

« L'autre cadet des fils de Michel de Rochemaure, c'est ce vaillant séminariste, Jean Baptiste, qui, obligé de quitter son séminaire, émigra avec ses frères et fit plusieurs campagnes dans l'armée de Condé, Il se trouva, nous l'avons dit dans l'échauffourée du château de Veysset. Devenu prêtre il se livra à la prédication et bientôt il fut honoré du titre de missionnaire apostolique. En 1816, il prêchait le carême à Paris. Le vieux duc de Bourbon, père de l'infortuné duc d'Enghien, ancien chef de l'armée de Condé, voulut, en souvenir sans doute de quelque action d'éclat de son ancien volontaire, attacher lui-même sur la soutane de l'abbé de Rochemaure, la croix de chevalier de Saint Louis. Quand vinrent les approches de la vieillesse, l'abbé missionnaire se retira au château de Rochemaure et y mourut en 1842 »

Quel crédit accorder à l'auteur de pareille fantaisie ?

Notes

10.1 Comprendre agent comptable au sens de la comptabilité publique, personne en charge de vérifier l'origine et la bonne utilisation des fonds, comme un contrôleur de gestion ou un directeur financier en entreprise aujourd'hui.

10.2 En 1814, Joseph de La Salle, le normand, adresse un courrier au ministère en appui d'une demande de congés faite par son frère pour traiter des affaires de famille. Il signe son courrier Comte de La Salle de Rochemaure.



11 Les chanoines et les abbesses.

Dans ses notices nobiliaires et ses écrits, le duc de La Salle de Rochemaure accorde une attention particulière aux membres de la famille entrés dans le clergé ou dans les ordres. Une fois encore, il ne ménage ni sa peine ni sa plume pour les mettre en valeur, quitte à prendre quelques libertés avec la réalité historique.

Le personnage le plus remarquable est sans conteste Jean Baptiste de La Salle de Rochemaure, fils de François de La Salle de Rochemaure et frère de Guillaume et de Michel. Il naît à Tauves en 1731. Il est ordonné prêtre à Clermont en 1758. Docteur en cathologie, il devient Vicaire Général de Vienne en Dauphiné. Suivant le duc de La Salle de Rochemaure, le parrain à son baptême est un frère du Vénérable Jean Baptiste de La Salle, fondateur de l'institution des frères des Ecoles Chrétiennes. Le Vénérable, décédé une vingtaine d'années avant la naissance du filleul qui allait porter son prénom, avait demandé à un de ses frères à Reims de se tenir prêt à le représenter en Auvergne. Toujours selon le duc de La Salle de Rochemaure, l'arrière grand-oncle Jean Baptiste de La Salle de Rochemaure est chanoine comte de Brioude. Dans la Chronologie du chapitre noble de Saint Julien de Brioude,



J.-B. de la SALLE de ROCHEMAURE, chanoine, comte de BRIOUDE, mort en 1812.

CHRONOLOGIE DU CI-DEVANT CHAPITRE DE SAINT-JULIEN DE BRIOUDE, BREVETÉ PAR SES COMMISSAIRES LE 20 OCT. DE CE CHAPITRE, ARRÊTÉ ET CONFIRMÉ PAR SES SEIGNEURS EN 1709, ET PUBLIÉ PRÉSENTEMENT PAR MM. DANTIL ET DE CHAVANAT, GRANDS CHANOINES-COMTES DE CE CHAPITRE.		à la rousse / voyez l'écrit	
1566	Guillaume De La Salle (Sais et de Sais)		sur titres
1522	Guillaume De La Salle		sur titres
1538	Isore De La Salle		sur titres
1570	Geau De La Salle		sur titres
1560	François De La Salle		sur titres
1574	Louis De La Salle		sur titres
1588	Jacques De La Salle		sur titres
1593	Guillaume De La Salle		sur titres
1588	Antoine De La Salle		sur titres
vers 1667	Guillaume De La Salle ou La Sais		sur titres

Ensuite, l'intérêt du lecteur curieux des ouvrages du duc peut se porter sur Pierre Joseph de La Salle, curé de Port Dieu. Il est fils de Guillaume de La Salle à Port Dieu. Il exerce son ministère à Port Dieu de 1804 à 1826. Toujours suivant le duc, à la suite d'une visite pastorale, l'évêque de Clermont le nomme chanoine honoraire de la basilique de Clermont. La paroisse de Port Dieu est rattachée au diocèse de Limoges avant la révolution et au diocèse d'Ussel après la révolution. L'évêque de Clermont n'a aucune compétence sur la paroisse de Port Dieu.

Dans le « Dictionnaire iconographique de l'ancienne Auvergne » d'Ambroise Tardieu paru en 1904 le duc de La Salle de Rochemaure présente les portraits de trois abbesses: Marie de La Salle de Rochemaure abbesse du Lieu Notre Dame les Romorantin, Elizabeth de La Salle abbesse de La Vassin, née en 1697 et décédée en 1792, Madeleine de La Salle de Rochemaure abbesse de La Vassin de 1781 à 1790 (11.1).



Marie (Madeleine) de La Salle de Rochemaure est fille de François de La Salle de Rochemaure, sœur de Guillaume de La Salle, l'aïeul de Félix de La Salle de Rochemaure, et sœur de Michel. Elle est née à Lanobre en juillet 1737. Suivant le cartulaire de l'abbaye royale du Lieu Notre Dame les Romorantin de l'abbé Ernest Plat, elle est installée abbesse de l'abbaye du Lieu Notre Dame le 21 janvier 1767. Madame de La Salle de Rochemaure forme le projet de réparer les bâtiments de l'abbaye et obtient une subvention du roi pour ces travaux. Elle s'engage alors dans la reconstruction complète de l'abbaye. La situation financière de l'abbaye se complique rapidement. Dans ce contexte, les relations de l'abbesse avec l'évêque d'Orléans se détériorent.



La liste des abbesses de La Vassin est accessible dans différentes publications : *Etude historique sur l'abbaye royale de La Vassin près la Tour d'Auvergne* par Elie Jaloustre en 1878, *La Baronnie de la Tour d'Auvergne* par Hyacinthe Burin des Rosiers (le chapitre V traite de l'abbaye). Les deux dernières abbesses de cette abbaye sont Isabeau (ou Elizabeth) de la Salle de Rochemaure, et ensuite Madeleine de La Salle de Rochemaure. Isabeau de la Salle est rentrée novice à La Vassin en 1715 à l'âge de 15 ans avec sa sœur Jeanne. Elle devient abbesse en 1763. Prenant de l'âge, elle demande à sa nièce abbesse de lieu Notre Dame les Romorantin de la rejoindre pour l'aider à gérer l'abbaye de La Vassin en 1786. Après la ruine de l'abbaye de La Vassin, Marie Magdeleine de La Salle s'installe à Clermont. où elle décède en septembre 1821.

En fait, entre les abbayes de Lieu Notre Dame les Romorantin et de La Vassin, il n'y a que deux abbesses de La Salle de Rochemaure et non pas trois comme présentées par le duc de La Salle de Rochemaure dans l'ouvrage d'Ambroise Tardieu.

Pour transformer la modeste histoire familiale de ses ancêtres récents en fabuleuse épopée, le duc de La Salle de Rochemaure n'hésite pas à faire apparaître ou disparaître des personnes suivant son propre besoin de passer pour le dernier et brillant représentant d'une maison illustre et remarquable par la qualité et le nombre de ses fidèles serviteurs de la Royauté et de l'Eglise.

Note :

11.1 La Vassin est sur la commune de Saint Donnat dans le Puy de Dôme.



12 Les cousins évêques.

Sur le faire part du décès de sa mère en 1885, le duc de La Salle de Rochemaure fait figurer Monseigneur de Charbonnel, ancien évêque de Toronto et archevêque de Sosopolis, dans la liste des parents de la défunte. Il est effectivement un allié de la famille de Pollalion de Glavenas : son père et l'arrière-grand-mère de la défunte sont demi-frère et demi-sœur. Il décède en 1891.

Quelques années plus tard, Monseigneur de Pélacot, originaire de Haute Loire comme monseigneur de Charbonnel, non mentionné dans le faire-part de 1885 et sans lien avec la famille de Pollalion de Glavenas, devient brusquement le cousin du duc de La Salle quand il quitte le diocèse du Puy pour devenir évêque de Troyes. Dans ses *Récits carladésiens*, le duc de La Salle dédicace le récit *Un déjeuner interrompu* à Mgr de Pélacot, évêque de Troyes, son cousin. Dans son livre *Une visite à Mistral*, il évoque son « *pauvre cousin* » de Pélacot, évêque de Champagne nommé archevêque de Chambéry juste avant son décès en 1907. Suivant l'édition du Figaro du 29 mars 1898, « *hier déjeuner chez le comte de La Salle de Rochemaure, en l'honneur de son cousin, Mgr de Pélacot, le nouvel évêque de Troyes* ». Suivant le supplément du journal La Croix du 13 décembre 1899 : « *Un nouveau duc romain : le Souverain Pontife vient de conférer, par un bref des plus élogieux, la haute dignité de duc héréditaire à un français : le comte de La Salle de Rochemaure... les deux évêques français avec qui le nouveau duc s'est rendu à Rome, son cousin, Mgr de Pélacot, évêque de Troyes,...* ». Suivant l'édition du Figaro du 31 mai 1906, « *Mgr de Pélacot a déjeuné avec quelques-uns de ses collègues chez son cousin le duc de La Salle de Rochemaure* ». Suivant l'édition du Figaro du 6 août 1907, « *Mort de l'archevêque de Chambéry.... Issu d'une des plus vieilles familles d'Auvergne, apparenté avec le duc de la Salle de Rochemaure, Mgr de Pélacot est né en 1841 au Puy (Haute Loire) où s'était fixé en prenant sa retraite le comte de Pélacot, ancien garde du corps de Charles X, ancien officier de gendarmerie* ».

Cette nouvelle et soudaine parenté du duc de La Salle avec Monseigneur Gustave de Pélacot mérite quelques recherches. L'acte de naissance de Gustave Adolphe de Pélacot du 15 juin 1841 indique comme père Charles de Pélacot, officier de gendarmerie en retraite âgé de soixante et un ans, et comme mère dame Catherine Dulac son épouse. Le père décède au Puy quelques jours plus tard. L'examen de la liste des parents et grands-parents de Gustave de Pélacot ne révèle aucune relation immédiate entre les familles de Pélacot et de La Salle. La lecture des annuaires nobiliaires ne mentionne aucune alliance entre les familles. Il est ensuite possible de consulter *L'inventaire des preuves de noblesse de la maison de La Rousse* rédigé par le comte Amédée de Saint-Ahond, ou Amédée Surrel de Saint Julien, camérier secret de cape et d'épée de sa sainteté Léon XIII. Cet ouvrage est précédé d'une dédicace à sa grandeur Monseigneur Gustave- Adolphe de Pélacot, évêque de Troyes, et accompagné d'une notice généalogique sur la famille de Pélacot, nom complémentaire de la famille de La Rousse, ou inversement. Dans cette dernière notice, la consultation attentive de l'ascendance de l'évêque Gustave de Pélacot jusqu'aux arrières grands-parents, les huit quartiers de noblesse, ne révèle aucune preuve de parenté entre les familles de La Salle, de Pollalion ou de Glavenas et de Pélacot.





13 L'anoblissement de la famille Ganet.

Françoise Ombelline Ganet est la grand-mère paternelle du duc de La Salle de Rochemaure. Elle est née à Port-Dieu en 1800. Ses parents sont Jean Ganet et Marie Agathe de La Salle, fille de Guillaume de La Salle à Port Dieu et sœur de Louis Bernard de La Salle à Chavigner (Cros, Puy de Dôme), arrière-grand-père paternel du duc de La Salle de Rochemaure.

Jean Ganet est le fils d'autre Jean Ganet et d'Anne Faure. Il naît à Bussejoux, commune de Saint Etienne aux Clos, en août 1758. Ses parents, tous deux natifs de Saint Etienne aux Clos et plus précisément des villages de Bussejoux et de Trespeuch, se marient à Saint Etienne aux Clos en février 1743. Jean Ganet (fils) est maire de Saint Etienne aux Clos dans les années 1800. Il décède à Saint Etienne aux Clos en 1828.

Jean Ganet (père) est fils de Gilbert Ganet et d'Anne Constanti(n). Il naît à Bussejoux en janvier 1728. Il décède à Bussejoux en septembre 1802. Son épouse, Anne Faure, décède à Saint Etienne aux Clos en 1769.

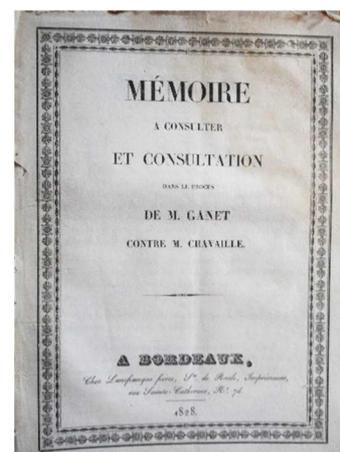
Gilbert Ganet naît à Eygurande en février 1693. Ses parents sont Michel Ganet, maître cordonnier à Eygurande, et Toinette Garnicaud. Le mariage de Gilbert Ganet avec Anne Constanti(n) a lieu à Saint Etienne au Clos en février 1727.

Dans les contrats de mariage de ses enfants, celui de Louis Désiré de La Salle au Doux en 1850 et celui de Clémence de La Salle à Larrode en 1856, Françoise Ombelline Ganet est déclarée propriétaire du vignoble Pouget-Ganet à Cantenac dans le Médoc. L'historique de ce vignoble peut être reconstitué en résumant une partie du mémoire de 90 pages rédigé par les conseils de Jean Ganet (fils) dans un procès qui l'oppose à Chavaille dans le premier quart du XIX^{ème} siècle.

A la fin du 17^{ème} siècle, le vignoble de Cantenac est la propriété de deux frères Jacques et Joseph Géraud, marchands associés. En mai 1687, Joseph Géraud décède. Il laisse une veuve et deux enfants mineurs, un fils et une fille prénommée Catherine. En février 1689, Martin Orliac est désigné tuteur des enfants mineurs de Joseph Géraud. Après le décès de son frère, Catherine Géraud est seule héritière de son père Joseph. En septembre 1712, Martin Orliac décède. Ses filles, Thérèse et Marie Orliac, sont ses héritières.

En septembre 1715, Catherine Géraud demande aux sœurs Orliac de rendre compte sur la tutelle gérée par leur père Martin Orliac. Quarante ans plus tard et après plusieurs procès, Thérèse Orliac doit finalement rendre un nouveau compte de gestion de la tutelle de son père en septembre 1754.

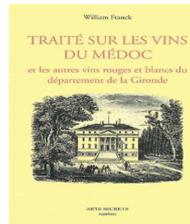
En avril 1748, Pouget, homme de confiance de Thérèse Orliac, se fait désigner comme héritier de tous les biens de Thérèse Orliac. Il rachète à vil prix les droits des héritiers connus de Thérèse Orliac. Néanmoins, pour éviter des procédures avec les héritiers, il acquiert tous les biens de Thérèse Orliac en janvier 1755. Thérèse Orliac décède en février 1758. Le compte de tutelle n'est toujours pas rendu. Pouget entre en possession de tous les biens de Thérèse Orliac. Il donne son nom au vignoble de Cantenac pour commercialiser son vin comme c'est la coutume en bordelais.





Pouget décède. Sa fille unique est mariée à Chavaille. En mars 1761, l'acquisition du vignoble par Pouget est contestée. La vente et la succession de Thérèse Orliac à Pouget sont invalidées. En 1770, à l'occasion des procédures judiciaires entre les héritiers Géraud et les ayants-droits de Thérèse Orliac, tous les héritiers de Thérèse Orliac sont recherchés. On découvre alors en Limousin Anne Bourdoux, épouse Couderc, et Anne Faure, épouse Ganet, comme les plus proches parentes de Thérèse Orliac qui ont été oubliées par Pouget (13.1).

A l'issue d'un procès en mars 1792, Jean Ganet (fils) entre en possession des 7/9 des 2/3 du vignoble qui revient à sa mère Anne Faure décédée en 1769 (13.2). Le vignoble « Pouget » est alors scindé en deux. Les chroniqueurs en vignobles et vins du premier quart du XIX^{ème} siècle distinguent deux domaines : celui de Ganet ou Pouget-Ganet d'une part, celui de Chavaille ou Pouget-Chavaille d'autre part. Pendant plus d'un quart de siècle, de nombreux procès opposent les héritiers Chavaille à Jean Ganet jusqu'en 1829 où un dernier jugement règle les droits de tous les héritiers. Après le décès de Jean Ganet, le cru Ganet est aussi désigné Ganet-Lasalle (Françoise Ombellne Ganet, unique héritière de Jean Ganet, est mariée à Gaspard François de La Salle).



CANTENAC.		
Cette commune, si remarquable par l'excellence de ses vins, est bornée au nord par celle de Margaux; au midi; par la commune d'Arsac; à l'est, par la Gironde et la paroisse de Labarde, et à l'ouest, par celle d'Avensan. Sol de très-bonne grave, fort caillouteuse.		
Ses vins sont d'un goût exquis; aussi sont-ils considérés comme rivalisant avec ceux des meilleures communes du Médoc, quant au bouquet et au moelleux qui les distinguent particulièrement; ils ont en outre de la couleur, du corps, et sont agréablement aromatisés.		
824 hab. — 1,000 à 1,200 ton. — 19 kil. de Bordeaux.		
Branne Cantenac	Le baron de Branne	50 à 60 tx.
Kirwan	Deschryver	30 40
Château d'Issan	Justin Duluc	60 70
Palmer	Administration de la Caisse hypothécaire	80 100
Boys	Fruitière	60 65
Pouget	Vicomte de Lasalle	10 15
Pouget	De Chavaille	15 20
Le Prieuré	Pagès	15 20
Martimens	Cenac de Laforest	10 50
Pontac	De Bouran	30 35
Anglades Legras	Rohorel, Lamorère, et autres	
Jeanfort	Gondat aîné	12 15
<i>Id.</i>	Marian	10 12
<i>Id.</i>	Blauchard	5 7

Ignorant tout de l'histoire du vignoble de Cantenac, le duc de La Salle de Rochemaure livre une fable abracadabrantesque sur la famille Ganet : « ... l'autre fille épousa vers 1595 ou 1602 un gentilhomme bordelais, attiré sans doute en Limousin par les guerres religieuses et qui s'y fixa par cette alliance, Pierre Ganet du Pouget, écuyer, seigneur de Cantenac, près Saint-Emilion. Sa famille semble tirer sa noblesse de l'échevinage de Bordeaux. Les descendants s'en perpétuèrent à Bussejoux, mais en habitant plus volontiers leur riche vignoble de Cantenac en Bordelais. A la fin du XVIII^e siècle, Pierre Ganet du Pouget de Busséjoux, ainsi qualifié dans son contrat de mariage, épousa Marie de la Salle de Rochemaure, fille de Guillaume, ... ». Il attribue même un blason « de sable à cinq palmes d'argent rangées en fasce » à la famille Ganet, blason « emprunté » à la famille Gonnet localisée en Roannais et Beaujolais.



Seul le duc de La Salle de Rochemaure est capable d'anoblir la famille de sa grand-mère paternelle d'un coup de plume, qui plus est en adjoignant au nom de la famille Ganet le nom d'une personne à l'origine de procès longs et compliqués pour son arrière-grand-père Jean Ganet.

Note :

13.1 Suivant les travaux de Madame Dusart, Anne Faure et Anne Bourdoux sont demi-sœurs. Après le décès de son premier mari Léonard Faure en avril 1728 à Saint Etienne aux Clos, leur mère Marie Cortial s'est remariée en janvier 1731 avec Jacques Bourdoux à Saint Etienne aux Clos.

13.2 Le calcul de 7/9 des 2/3 correspond à l'application des coutumes de Bordeaux. L'analyse détaillée de la justification de ce subtil calcul pourrait faire l'objet d'une étude de cas de droit sur les coutumes de Bordeaux sous l'ancien régime. Pour simplifier la situation, à un moment donné, un procès entre Ganet et Chavaille est délocalisé dans une ville proche de Bordeaux où la coutume de Bordeaux ne s'applique pas.



14 Bernard de La Salle, le capitaine de routiers.

Un texte intéressant à analyser est celui inséré dans le document sur la châtelainie de Merle publié dans *Le bulletin de la société des lettres, des sciences et des arts de la Corrèze* du premier trimestre 1912.

« Peu après, sans combat, Bernard de Sala (ou Salla), qui occupait pour les anglais le château de Merle, le restitua sur demande de Grégoire XI, ainsi qu'il résulte d'une lettre que ce pape écrivit audit Sala pour le remercier de cette restitution. M. le duc de La Salle de Rochemaure a bien voulu me faire la communication suivante : Vous m'apprenez que mon aïeul direct, Bernard de la Salle, le subtil escheleur, le capitaine des Routiers a eschelé Merle. Celui que le chanoine Albe appelle Bernard de Sala ou de Salis est Bernard de Salles qui vient d'emporter Figeac d'assaut. Il avait été armé chevalier sur la brèche. Il passa avec du Guesclin en Espagne ; s'évada des prisons de Pierre le Cruel qui gardaient notre connétable ; fut trouver le pape à Avignon, lui offrant d'ouvrir le chemin de Rome. Mais, objectait le pape, il faudrait forcer Florence. Le soleil entre-t-il à Florence ? riposte mon aïeul. Hé bien j'y rentrerai ! Et ce diable d'homme, l'année suivante, tenait par la bride la mule du pape ... »

Le duc de La Salle de Rochemaure oublie que son ancêtre supposé, Bernard de La Salle meilleur escheleur de son temps, à savoir le meilleur soldat à prendre d'assaut une place forte en escaladant les remparts avec une échelle, est d'abord et surtout un redoutable condottiere qui change de parti suivant ses propres intérêts en vendant ses services au dernier et meilleur offrant.

En 1904, Léon Honoré Labande, éminent historien et bibliothécaire, publie un article sur *Antoine de La Salle. Nouveaux documents sur sa vie et ses relations avec la maison d'Anjou*. Il livre des éléments sur la biographie du fameux capitaine des routiers Bernard de La Salle, l'ancêtre revendiqué du duc de La Salle de Rochemaure. Il indique clairement que cet homme de guerre n'a aucune descendance légitime, tout au plus une descendance ancillaire. Le duc de La Salle, en contact avec le chartiste pour clarifier sa propre généalogie, connaît ce fait historique. Son obstination ou son aveuglement à ne pas vouloir prendre en considération cet élément ne peut que laisser dubitatif les historiens sérieux avec qui il entre en contact pour corriger ou compléter leurs écrits sur base de sa tradition familiale.

La lecture critique des épopées des ancêtres ou homonymes du duc de la Salle de Rochemaure ne présente aucun intérêt. En particulier, *Les récits Carladéziens* sont une collection de fables fort bien écrites sans aucun fondement historique sérieux. Le manque de rigueur dans la démarche du duc est patent. Les trucs et astuces utilisés pour rendre authentique le contenu d'un document se répètent : dans la plupart des cas on dispose d'une copie produite par un ecclésiastique érudit de la famille, l'original ayant été détruit dans un incendie à la révolution.



15 La famille de La Salle de Rochemaure sous la Révolution.

En 1895, l'abbé Jean Baptiste Serres publie l'ouvrage *La Révolution en Auvergne*. Il consacre un chapitre entier à la vie de la famille de La Salle. Le contenu de ce chapitre est tiré de notes rédigées par le duc de La Salle de Rochemaure lui-même (15.1). Dès lors, le lyrisme de l'auteur, comparable à celui d'un prédicateur qui monte en chaire pour enflammer une assemblée pieuse de fidèles et l'exhorter à repousser les méchants républicains, l'emporte largement sur le sérieux et la rigueur de la recherche historique.



Des historiens méticuleux abordent le sujet avec plus de méthode et moins d'emphase dans quelques autres publications ou dans différentes revues, par exemple *La revue de l'Académie des sciences, belles-lettres et art de Clermont-Ferrand*. Certes, la période révolutionnaire est délicate pour la famille de La Salle, mais rien n'indique que cette famille est une cible privilégiée d'actions violentes en comparaison d'autres familles. Plusieurs éléments portent plutôt à considérer que quelques stratagèmes lui ont permis d'éviter l'apocalypse révolutionnaire décrite par Jean Baptiste Serres. Possédant des résidences proches les unes des autres sur trois départements différents, les cousins de La Salle passent d'une résidence où ils sont localement connus à une autre où ils sont étrangers. Les commissaires en charge de débusquer les contre-révolutionnaires ont déjà fort à faire avec les ressortissants de leur canton et n'ont guère le temps de s'occuper des nouveaux venus des cantons des départements voisins. Plusieurs de La Salle s'exilent à l'étranger, majoritairement semble-t-il par conviction politique pour rejoindre les militaires restés fidèles à la monarchie et pour participer activement à la restauration de l'ancien régime.

Le vingt-cinq germinal an II, Sébastien Roux, juge de paix et commissaire du canton de Champs, accompagné du maire de Lanobre et d'un officier municipal pose des scellés sur des meubles et quelques accès aux pièces du château de Rochemaure. Il dresse un inventaire du contenu des pièces du château laissées libres d'utilisation (15.2). Une grande partie de la demeure est laissée libre d'accès au citoyen Lasalle, à sa famille et aux domestiques. Le juge désigne un habitant de la Rochette, village voisin, comme gardien du château « avec pour recommandation de veiller exactement à la conservation des lieux ». Quelques autres indications du protocole de mise sous scellés permettent de préciser certains points. La famille de Michel de La Salle de Rochemaure habite le château de Rochemaure et un membre de la famille, en fait Michel lui-même, est physiquement présent à la mise sous scellés des biens des fils exilés (Joseph, Jean Baptiste et peut-être Guillaume ont rejoint la coalition d'Auvergne à Coblençe en 1791). La consultation de la liste des exilés du district de Mauriac permet de clarifier la situation : les trois fils Joseph, Jean Baptiste et Guillaume sont exilés (15.3).

Les femmes jouent un rôle important pour préserver les domaines familiaux. Louis Bernard de La Salle est en exil. Les autorités corrésiennes cherchent à aliéner les différents domaines supposés lui appartenir autour de Port Dieu. Elles sollicitent les autorités du Cantal et du Puy de Dôme pour aliéner les domaines de La Tricogne à Beaulieu et de Chavigner à Cros. Françoise Roussillon intervient pour faire valoir ses droits et ceux de ses autres enfants non exilés. Finalement l'administration corrésienne restitue tous les biens à Françoise Roussillon le 27 Brumaire an VII. La mère d'Henriette Desmares des Trébons, Marie Madeleine d'Hervieu veuve de son mari décédé en août 1787 au château de Grainville, agit de même face à l'administration normande en faisant valoir ses propres droits et ceux de ses sept filles qui ne sont pas exilées. Curieusement, par son contrat de mariage, Joseph de La Salle abandonne



tous ses biens à son retour d'exil à son épouse Henriette Desmares de Trébons qui devient alors propriétaire de Rochemaure.

Les ecclésiastiques et religieuses réfractaires de la famille de La Salle sont assignés à résidence à Clermont. Moyennant la fourniture d'un certificat médical, ils s'installent au chef-lieu de canton de leur ancien lieu d'habitation.

Ces quelques éléments poussent à mettre en doute les incendies des châteaux de Chavigner ou de Rochemaure maintes fois énoncés par le duc de La Salle. Les révolutionnaires ne vont pas tarir une de leurs sources de revenus.

Le récit le plus improbable de la période révolutionnaire est la disparition de Michel de La Salle de Rochemaure. Le titre du chapitre X de *La révolution en Auvergne* indique « François Michel de La Salle fusillé ». Le texte explicatif suit quelques pages plus loin ... « Né à Rochemaure en 1725, il était capitaine au régiment de Clermont en 1747, chevalier de Saint Louis en 1787. Il se trouvait à Rochemaure en 1790 et y laissa sa femme, Agathe de Giry, pour aller surveiller les intérêts considérables dont elle venait d'hériter en Forez. Il se trouvait dans cette province lorsque la ville de Lyon se révolta contre la tyrannie révolutionnaire, M. de Rochemaure, son compatriote, M. d'Auzers, et plusieurs autres Auvergnats, se jetèrent dans la place pour aider à la défendre contre les armées républicaines que la Convention venait d'envoyer contre elle. Lyon succomba ; par ordre de la Convention la ville fut détruite en partie et ses habitants, massacrés, fusillés, guillotins. M. de La Salle fut blessé. Reconnu par un de ses anciens soldats du régiment de Clermont, il fut dénoncé par lui et arrêté. Il ne subit aucun jugement et, sans pitié, fut fusillé sur la place Bellecour. »

Le « citoyen Michel La Salle » est présent dans son château de Rochemaure à Lanobre à la mise sous scellés des affaires de ses fils exilés en germinal de l'an II. Il décède en son « domicile » à Rochemaure en fructidor de l'an V (15.4).

Le texte de Jean Baptiste Serres contient de nombreuses exagérations ou approximations. La perte financière certaine de la famille est totalement éludée pour faire place à un sermon moralisateur sur l'histoire sainte fabulée d'une famille noble locale priant Dieu nuit et jour pour éloigner les démons de la révolution (15.5). En résumé, pour reprendre la formule de Jean de Bonnefond, Jean Baptiste Serres a su préparer et recomposer une « superbe salade d'Auvergne et du Périgord » suivant une recette aimablement fournie par le duc de La Salle.

La lecture de quelques carrières militaires des aïeux du duc de La Salle montre clairement que les officiers émigrés restés fidèles à la monarchie ont eu des difficultés à poursuivre leur carrière militaire sous l'Empire et qu'ils ont dû attendre la Restauration pour voir leur situation s'améliorer. A l'inverse, les officiers d'Empire sont écartés au moment de la Restauration. Dans les aïeux du duc de cette époque, il y a deux populations distinctes, les médaillés de la légion d'honneur d'une part et les médaillés de l'ordre de Saint Louis d'autre part (15.6).



Notes :

15.1 Le contenu des notes fournies à Jean Baptiste Serres, commentées par le chanoine Joubert, est disponible aux A.D. du Cantal.

15.2 Dans cet inventaire, les ustensiles de cuisine sont désignés avec des termes en français ou en langue d'oc. Entre autres, sont répertoriés un ferrat, grand vase en cuivre pour conserver l'eau potable, et un tuile à faire les crêpes.

15.3 Le seul dossier sur les émigrés concernant la famille de La Salle des AD du Cantal est classé sous le nom de Bernard de La Salle et la mise sous scellés partielle de Rochemaure est dans ce dossier. Or Bernard de La Salle n'a aucun bien à Rochemaure. Il dispose d'autres biens sur la commune de Lanobre (domaine de Maison Neuve). Ce sont ses cousins qui occupent Rochemaure. Joseph et Jean Baptiste de La Salle de Rochemaure ont rejoint la coalition d'Auvergne à Coblenche en 1791. Joseph revient d'exil en 1797... Quand Guillaume de La Salle de Rochemaure, fils de Michel, se marie avec Françoise de Courtille en 1802, il réside à Rochemaure avec son frère Jean Baptiste et son oncle Jean François. La mise sous scellés de Rochemaure est le seul fait des autorités cantaliennes et ne concerne aucunement Bernard de La Salle.

15.4 La date et le lieu de naissance de Michel de La Salle de Rochemaure indiqués par le duc sont aussi erronés.

15.5 Le texte de Jean Baptiste Serres sur la famille de La Salle contient de nombreuses autres fantaisies. On y trouve aussi complaisamment reproduites la confusion sur les abbesses, la nomination du curé de Port Dieu, paroisse alors rattachée à l'évêché d'Ussel, comme chanoine honoraire de la basilique de Clermont, etc... L'abbé de La Salle de Dôme en Périgord, assez souvent cité comme dernier membre de la branche de La Salle en Périgord, devient protonotaire apostolique à l'occasion d'une visite à son « cousin » de Port Dieu. Marie Rose de La Salle, très âgée (83 ans) et sûrement fatiguée, ne vient pas au Doux pour le mariage de son petit neveu en portant le grand cordon et la croix fleurdelysée de Saint Cyr, elle y est représentée par un avocat de Mauriac témoin du marié et porteur d'une procuration pour la donation de la grand-tante à son petit neveu. Etc...

15.6 En 1815, la Restauration reconnaissante aux anciennes familles royalistes octroie une pension annuelle à Marie Magdeleine de La Salle en tant qu'ancienne abbesse.



16 De la généalogie falsifiée à la fantastique légende familiale.

Dans sa démarche de reconstruction et de recomposition de son ascendance paternelle, le duc de La Salle de Rochemaure va bien au-delà de quelques arrangements ou améliorations cosmétiques, il doit paraître comme un aristocrate d'une antique maison qui a produit de nombreux serviteurs de l'Eglise et de la Royauté. Il éprouve une envie irrésistible d'écrire, et même parfois de graver dans le marbre, au sens propre du terme, la fabuleuse légende de la maison dont il est le dernier et unique représentant. Pour interpréter son rôle, il produit beaucoup de textes relatant les exploits de ses ancêtres, il aménage le château de Clavières avec vitraux, peintures ou sculptures représentant les plus célèbres d'entre eux. Il serait fastidieux et désobligeant d'établir une liste complète de toutes ses fables à destination d'un public prêt à être conquis par la verve intarissable d'un conteur exceptionnel. Les quelques morceaux choisis supra éclairent la passion débordante du duc de La Salle de Rochemaure pour la fiction historique depuis sa prime jeunesse jusqu'à son âge mûr.

En 1874, le duc de la Salle de Rochemaure a 18 ans et fait ses études à Paris. Ses grands-parents sont déjà décédés. Croyant son père déjà décédé, il s'adjuge le titre de chef de nom et d'armes de la maison de La Salle de Rochemaure. Cette année-là, l'annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines d'Europe publié par Borel d'Hauterive fournit pour la première fois une notice sur la maison de la Salle de Rochemaure.



Pour éviter au lecteur toute erreur ou toute distorsion dans la compréhension et l'analyse du document, le contenu intégral de la fiche est reproduit ci-dessous.

*SALLE DE ROCHEMAURE (DE LA).
(BÉARN-AUVERGNE).*

Nous préparions sur cette famille une notice dont l'importance ne nous permet pas l'insertion dans ce volume; mais au moment où la béatification d'un de ses membres vient ajouter une nouvelle gloire à ses nombreuses illustrations, nous avons voulu consacrer cette année même quelques lignes à la maison qui a eu l'honneur de produire ce bienfaiteur des classes pauvres, auquel la France entière dresse à Rouen, par une souscription nationale, un monument digne des services et des bienfaits de l'humble et illustre fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes, le bienheureux Jean-Baptiste de la Salle.

Peu de familles, même parmi celles réputées les plus anciennes, pourraient établir d'une manière aussi précise leur origine, et, surtout lui assigner avec certitude une époque aussi reculée que la maison de la Salle. Ici, en effet, nous trouvons un exemple d'une de ces maisons qui, sous une apparence modeste, sans avoir été revêtues des titres les plus élevés de la hiérarchie nobiliaire, peuvent cependant le disputer pour l'ancienneté aux plus grands noms, et dont les membres apparaissent revêtus d'importantes fonctions dès les premières pages de notre histoire.

Le nom de la Salle est une modification de celui de Salla. Un seigneur béarnais ainsi appelé s'illustra en combattant pour Alphonse le Chaste, roi de Navarre, aux côtés duquel il eut les jambes fracassées en



818. Elevé en récompense de ses exploits au rang des nobles, il rentra dans sa patrie, où ses descendants, auxquels il transmet ses titres, ont toujours figuré depuis parmi les leudes de France. (Chroniques du Béarn, citées dans les Vies du bienheureux de la Salle)

Telle est la mention que consacrent les vieilles chroniques de la maison de la Salle; mais si l'histoire nous a conservé le récit de l'exploit qui valut, sous le règne du successeur de Charlemagne, au guerrier basque de prendre rang parmi les leudes de France, la légende assigne une fort belle origine aux armes et à la devise de cette ancienne famille : Salla assiégeait une forteresse occupée par les Maures. Les infidèles, dans une sortie, surprennent une nuit les guerriers béarnais. Voyant les siens faiblir et lui-même désarmé, Salla saisit un arbrisseau, s'en fait une massue, et continue le combat en criant aux siens : QUE SIEN TOUSTE LIGAT AMALE. Soyez unis, Ou selon d'autres : Resserrez vos rangs. C'est en mémoire de cet exploit que l'on voit figurer dans l'écu de cette famille une forteresse et deux arbres déracinés et que le cri de son premier chef est devenu sa devise.

Après avoir résidé jusqu'aux croisades en Béarn, la maison de la Salle passa en Languedoc, où elle posséda l'importante baronnie de la Salle, aujourd'hui chef-lieu de canton du Gard. Ce fut vers 1300 que la branche aînée s'établit en Auvergne, où elle réside encore aujourd'hui. Hauts barons dès 1300, les sires de la Salle sont toujours qualifiés de hauts et puissants seigneurs, et eurent toujours dans leurs vastes possessions, presque toutes terres de franc alleu relevant directement de la couronne, le droit de haute et basse justice. Les principales Seigneuries de cette maison en Auvergne étaient, en 1789, le comté de la Salle, les marquisats de Saint-Mary et de Saint-Poncy, la baronnie de la Faurge, les seigneuries de Rochemaure, Aulhac, la Rodde, Chaussejac, Saint-Sauves, Puygermaud, Chavigné, Val-le-Chastel, Vialard, Saint-Didier, le Colombier, le Teilhet, Luzet, Fontcourbe, Brugnon, Trédieu, Montservier, etc....

Sans compter une longue série de mestres de camp, d'officiers supérieurs et de commandants de place, cette maison a fourni plusieurs chevaliers du Temple, une nombreuse suite de chevaliers et dix-huit grands commandeurs de Malte, plus de quarante chanoines comtes de Brioude, des supérieures générales de Saint Cyr, et une foule de chevaliers de Saint-Louis. Un écuyer du connétable du Guesclin; Gadifer, célèbre navigateur sous Charles VI ; le comte Bernard II de la Salle, qui, à la tête d'une armée levée à ses frais, secourut les cardinaux révoltés contre le pape d'Avignon; le chevalier de la Salle, ardent ligueur, devenu partisan de Henri IV, tué au siège d'Issoire, et Joseph, que Boileau célèbre au passage du Rhin, sont dans l'armée ses membres les plus connus.

Dans l'Eglise, elle a fourni de hauts dignitaires, entre autres Pierre, abbé de Tauves, chargé par François Ier de la ratification des traités de Madrid et de Cambrai.

Mentionnons encore Antoine de la Salle, vieux chroniqueur français, secrétaire et conseiller intime du duc de Bourgogne et du roi René, qui est l'auteur de la célèbre farce de l'Avocat Pathelin.

Les principales alliances de cette famille sont avec les maisons de Villemonteix, de Douhet d'Auzers, de Genestine, de la Fage, de Rochebaron, d'Alexandre d'Andelot, de Vichy, de Lignerac-Caylus, de Murat Rochemaure, de Damas, de Pons, de Séguin de Bard, de Molen de la Verdenne, de Bonnefoux, de Pellisson, de Courthille de Giat, etc...

Le chef de cette maison était en 1789 Louis-Bernard, comte de la Salle de Rochemaure, colonel de cavalerie au Royal-Comtois. Echappé aux journées des 5 et 6 octobre, à Versailles, grâce au général de Lafayette qui refusa de le livrer à la foule, il émigra avec toute sa famille en 1792, servit comme colonel à l'armée de Condé, et ensuite en Autriche et en Russie, ne rentra en France qu'en 1814, refusa la préfecture de Mézières et n'accepta que la croix de Saint-Louis, dont furent décorés à cette époque tous les membres de cette famille, même l'Abbé Jean-Baptiste, chanoine de Clermont, ancien soldat



vendéen. Retiré dans ses terres d'Auvergne, le comte colonel de la Salle tenta en 1830 de soulever les populations contre le gouvernement de juillet et subit même une incarcération.

Son arrière-petit-fils: Louis Anne Hercule François Félix est le représentant actuel de la branche d'Auvergne et le chef de nom et d'armes de la maison de la Salle. Né le 3 avril 1856, il est fils du Bernard-Louis-Désiré, comte de la Salle de Rochemaure, et de Marie de Pollalion de Glavenas que son oncle maternel Marc-François, marquis de Sales du Doux, dernier représentant de cette illustre famille, a institué en 1858 héritière de sa fortune et de son nom.

Menault de la Salle, frère puîné du comte Bernard Ier du nom, conseiller intime de Charles VIII et frère d'armes du chevalier Bayard, l'auteur de la branche de Champagne, éteinte en 1793, après avoir fourni nombre d'officiers distingués et une longue suite de membres du parlement de Champagne. C'est de cette branche que naquit à Reims, le 30 avril 1651, Jean Baptiste de la Salle, fils de Louis, membre du parlement et de Nicole de Brouïé. On sait avec quelle abnégation il se dépouilla de son riche canonicat de la métropole et distribua son important patrimoine aux pauvres pour se livrer tout entier à l'éducation des indigents. Sa patience et son humilité faisaient dire naguère encore à un illustre académicien: L'abbé de la Salle est à mes yeux le type du grand homme modeste. Mort à Rouen, le 7 avril 1719, il a été déclaré vénérable le 8 mai 1840, et le 1er novembre 1873, Pie IX a promulgué un arrêt solennel et motivé, dont voici l'extrait :

Béatification et canonisation du vénérable J. B. de la Salle.

Le vénérable J. B. de la Salle naquit à Reims, de parents nobles et pieux... Nommé chanoine de l'église métropolitaine, puis ordonné prêtre, il fut un parfait modèle. Mais ayant médité ces paroles : Venez, mes enfants écoutez-moi, je vous enseignerai la crainte du Seigneur il commença à réunir les enfants pauvres et délaissés, et leur enseigna avec soin les devoirs de la piété et les éléments des lettres... Mais les subtils sectateurs de l'hérésie janséniste, prévoyant la perte qu'ils éprouveraient dans le peuple par cette saine et pieuse éducation de la jeunesse poursuivirent le vénérable serviteur de Dieu d'outrages et de calomnies, et ce fut au milieu même de leurs violences qu'il expira le 7 avril de l'an 1719.

Après sa mort, la renommée de sa sainteté se répandit à un tel point, que ses ennemis eux-mêmes publièrent que c'était un juste et un saint. A cause de la Révolution française, l'autorité ordinaire ne commença que plus tard à instruire le procès. Grégoire XVI, de sainte mémoire, signa, le 8 mai 1839, le permis d'introduction de la cause. La Congrégation des Rites porta son jugement le 12 septembre 1845. Une réunion antépréparatoire eut lieu le 15 juin 1869, une Congrégation préparatoire le 4 juin 1872, enfin une assemblée générale fut tenue en présence de notre Saint-Père et souverain pontife Pie IX, le 10 juillet 1873. Dieu aidant, le jour consacré à célébrer les mérites de tous les saints fut choisi pour la proclamation du jugement suprême. C'est pourquoi le Saint-Père vint dans la salle du trône, et fit cette déclaration solennelle : Il conste des vertus théologiques foi, espérance et charité, envers Dieu et envers le prochain, ainsi que des vertus cardinales prudence, justice, force, tempérance et leurs connexes, du vénérable serviteur de Dieu, Jean- Baptiste de la Salle, dans un degré héroïque, de sorte que l'on peut procéder à l'examen de quatre miracles.

Ce décret deviendra de droit public et sera inséré dans les actes de la sainte Congrégation des Rites, Par ordre du 1er novembre 1873.

Signé : CONSTANTIN évêque d'Ostie et de Velletri ; cardinal PATRIZZI.

Ce document peut être considéré comme le texte fondateur de la fabuleuse généalogie du duc de La Salle de Rochemaure. Il est de loin le plus riche et le plus complet en calembredaines sur la maison de La Salle de Rochemaure qui puisse se trouver dans les annales nobiliaires ou autres ouvrages généalogiques jusqu'au document de 70 pages de l'armorial d'Hozier paru en 1907. Pour l'éditeur, le plus important est, semble-t-il, de montrer que le Vénérable Jean Baptiste de La Salle descend d'une famille noble et qu'un descendant a été retrouvé ou s'est manifesté pour reprendre l'héritage.



Borel d'Hauterive et ses collaborateurs ne peuvent manquer de relever des erreurs grossières. La quarantaine de chanoines La Salle comtes de Brioude est de la pure invention, on en dénombre tout au plus une dizaine dans la Chronologie du chapitre noble de Saint Julien de Brioude. La tentative d'insurrection des populations du canton de La Tour d'Auvergne et l'incarcération de Louis Bernard de La Salle, la confusion entre le chanoine honoraire de Clermont Pierre Joseph et le vicaire de Vienne Jean Baptiste et la présence de l'un ou de l'autre en Vendée peuvent être sommairement vérifiées.

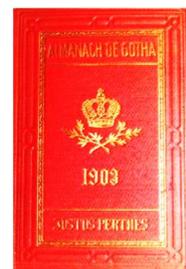
La notice de 1874 reste inchangée jusqu'en 1900. L'éditeur ne demande aucun justificatif au duc de La Salle de Rochemaure. Suite aux alertes des érudits rémois sur la généalogie du Vénérable Jean Baptiste de La Salle, les scories de jeunesse sont progressivement évacuées dans les éditions suivantes à partir de 1900. Mais le duc de La Salle de Rochemaure continue de se rassasier de ses propres calembredaines. Dans son ouvrage « Du Danube à la Sprée » paru en 1909, il ne peut s'empêcher de consacrer plusieurs lignes à sa fabuleuse ascendance. « *Qu'il me soit permis d'évoquer à ce propos, la mémoire de Gadifer de La Salle, l'un de nos premiers et plus grands explorateurs français, ... Mais bientôt ce chevalier de ma race revenait en Hongrie prendre part à la croisade de 1386, ...* » Originaire

du Poitou, Gadifer de La Salle est connu comme explorateur pour avoir conquis les îles Canaries. Il a peut-être brièvement participé à une croisade contre les infidèles de Prusse. « *... une chaire de pierre d'où Saint Jean de Capistran prêcha au XVème siècle cette croisade contre les Turcs dont j'ai étudié jadis les phases en raison de la part qu'y prit un des miens, Gadifer de La Salle.* » Il n'est pas certain que Gadifer de La Salle soit encore vivant au moment de la croisade contre les Turcs. Il a sûrement rencontré Jean de Capistran beaucoup plus tôt dans d'autres circonstances. Ou peut-être s'agit-il d'un autre Gadifer ? « *C'est sur sa berge, (note : de l'île de Lobau), qu'expira l'un des miens « le brave des braves », rival en folies héroïques de Murat, ...* Tout le monde reconnaît Antoine Charles Louis comte de La Salle né à Metz en 1775 et mort à la bataille de Wagram en 1809, dont le portrait officiel au Musée de l'Armée est reproduit sur les plafonds de la galerie des ancêtres et homonymes à Clavières.



La notice de l'armorial d'Hozier de 1906 contient encore beaucoup de perles malgré les nombreuses alertes reçues après la révélation des impostures généalogiques du duc de La Salle de Rochemaure.

En mars 1901, le duc de La Salle de Rochemaure fait reconnaître son titre de duc romain par les autorités espagnoles à Madrid et devient « *duque* ». Fort de cette nouvelle promotion et de son origine revendiquée avec une famille d'Urgel en Catalogne, passée en Béarn au XIIème siècle puis en Auvergne au XIVème siècle, il obtient d'être inscrit dans l'*Almanach de Gotha* en 1903. Il est enfin admis dans le cercle fermé des familles duciales d'Europe. En 1905, l'origine d'Urgel n'est plus qu'une tradition familiale.



Les balivernes publiées par le duc de La Salle sont sans aucun intérêt historique. Elles relèvent tout au plus de l'analyse de la production littéraire d'un cas de mythomanie envahissante. (16.1)

Note :

16.1 Mythomanie : Tendance systématique, plus ou moins volontaire, à la fabulation et au mensonge, suivant Le Larousse.



17 Résumé de la généalogie devenue légende.

Dans un article paru dans la Voix du Cantal, le chanoine Joubert, fin connaisseur du Carladez, de son histoire et de ses légendes, résume avec un doigt d'exagération humoristique la fabuleuse généalogie du duc de La Salle de Rochemaure : « *il comptait dans son ascendance des marquis et des grands d'Espagne, des burgraves allemands et des lords anglais et même un saint authentique, Saint Jean Baptiste de La Salle* ». Dans ses notes de préparation de l'article, il porte une appréciation sans appel sur les fantaisies du duc : « *Il serait bon de se défier de la généalogie et des illustrations de la famille de La Salle de Rochemaure. Voir à ce sujet le travail publié en 1915 dans la « Revue de la Haute Auvergne » par Marcellin Boudet. Il en ressort que ni St François de Sales, ni St Jean Baptiste de La Salle n'étaient membres de cette famille. La même remarque est à faire concernant les listes gravées sur le marbre dans la chapelle du Doux. **La fantaisie et la vanité s'y étalent au mépris de l'histoire*** ».